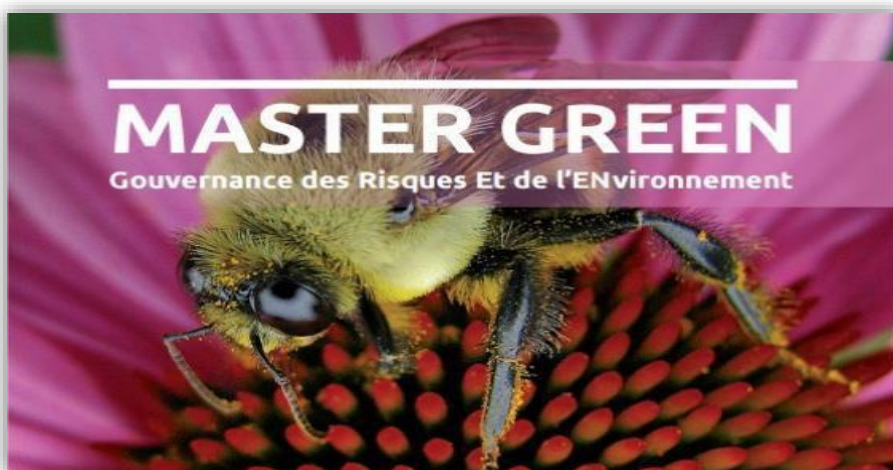


La relation citoyenne au sein d'écosystèmes démocratiques

*Mémoire de MASTER de Gouvernance des Risques Et de
l'ENvironnement (GREEN)*

Par Théo Fontaine



Sous la direction de Sylvain Pasquier

A - REMERCIEMENTS

J'adresse tous mes remerciements à

M.Pasquier Sylvain, directeur de ce mémoire, pour son suivi et ses précieux conseils.

M.Thierry Dominique, tuteur de mon stage au sein de RESOLIS, également pour ses précieux conseils et ses encouragements.

Marie Hélène, pour la relecture et la correction

Tous les participants, pour la confiance qu'ils m'ont accordée et pour leur sincérité.

Aux membres du réseau des communes écocitoyennes, pour leur accompagnement.

Mes amis, pour leur présence, leur écoute et leurs sourires.

Ma famille, pour les encouragements tout au long de mes études et leur amour.

« Il nous faudra bien répondre à notre véritable vocation, qui n'est pas de produire et de consommer sans fin, mais d'aimer, d'admirer et de prendre soin de la vie sous toutes ses formes »

Pierre Rabhi

A -	Remerciements.....	2
B -	Introduction.....	5
C -	Cadre méthodologique	8
D -	Partie 1 XXI ^{ème} siècle : période de forts changements environnementaux et démocratiques	11
D.1	La négligence de l'environnement	11
D.2	Une négligence de la citoyenneté démocratique française.....	15
D.3	Comment est questionnée la citoyenneté dans les documents RESOLIS, à l'élaboration desquelles j'ai participé ?	15
D.4	Une citoyenneté qui ne résonne pas avec la démocratie représentative, verticale et nationale.....	16
D.5	Des négligences qui s'entremêlent	20
D.6	Cela entraîne une perte de cohérence	23
E -	Partie 2 L'engagement citoyen au XXI ^{ème} trouve de nouveaux lieux d'émergence	24
E.1	Mutation de l'engagement citoyen	27
E.2	Une prise de conscience citoyenne.....	29
E.3	Un engagement citoyen qui requestionne la structure démocratique.....	31
E.4	La convention citoyenne pour le climat un exemple qui expose les limites de la démocratie participative.....	32
E.5	Au contraire de la démocratie contributive	34
E.6	Un engagement citoyen qui se développe dans un écosystème de réseaux	35
E.7	L'éco-système associatif : réseau propice à cet engagement contributif.....	37
E.8	La rationalité relationnelle.....	38
E.9	La relation citoyenne, une inspiration de la relation bénévole.....	40
E.10	La relation bénévole et la relation citoyenne toutes deux reconnaissent le citoyen	41
F -	Partie 3 Les Ecosystèmes : important dans la relation citoyenne	45
F.1	L'atomisation des territoires locaux et nationaux dans un esprit cosmopolite.....	45
F.2	Le rôle ambivalent mais non moins crucial des associations.....	47
F.3	Les associations fondatrices des réseaux verticaux.....	49
F.4	Le don aux étrangers, pierre angulaire des associations	50
F.5	La relation du don associatif en lien avec le désir d'associativité.....	51
F.6	La relation citoyenne au sein des associations qui respectent le bien commun environnemental	55
F.7	Une relation citoyenne qui peut s'enrichir d'une relation de don résonnante avec la nature 55	
F.8	La relation résonnante avec les écosystèmes portés par les associations.....	56
F.9	Le don associatif comme résonance à la crise environnementale	58
F.10	Un espace public plus en accord avec les aspirations démocratiques.....	59
F.11	Des réseaux qui favorisent le développement de relations de don résonnantes et horizontales	60
F.12	Des écosystèmes qui ouvrent à une contribution environnementale, cosmopolite et conviviale	60
G -	Conclusion	63
H -	Bibliographie.....	68
I -	Livres :	68
I.1	Thèses :.....	71
J -	Articles :.....	71
K -	Rapports :	74

B - INTRODUCTION

Le terme de citoyen prend de plus en plus de place sur le débat public depuis que le taux d'abstention a atteint des niveaux records durant les dernières législatives de 2022, avec un taux d'abstention des 18-35 ans qui a atteint 85 %. Le système démocratique français actuel se retrouve donc tourmenté notamment dans une période où les enjeux environnementaux viennent questionner l'organisation de notre système et l'organisation de nos modes de vies. Cela amène à se poser la question suivante : Sommes-nous dans une nouvelle période d'accélération démocratique en France ?

Les grands moments d'accélération démocratique sont venus avec des projets :

- Il y a eu en premier temps la révolution de 1789 qui a mis en émoi la bourgeoisie et a amené la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen « *La Déclaration des Droits de l'Homme ne se limite pas à l'énoncé de dispositions relatives aux droits et aux libertés de l'être humain. S'agissant des droits du citoyen, elle reprend à son compte les doctrines des philosophes du XVIII^{ème} siècle sur l'organisation de l'État.* »¹
- Dans un second temps, l'enracinement de la troisième république « *Tous les régimes concevables — monarchie absolue, monarchie constitutionnelle, dictature des comités, principat, empire, régimes parlementaires, modèle présidentiel, régime d'assemblée — ou presque ont été, à un moment ou à un autre, expérimentés. Seule la III^e République a eu la chance de bénéficier d'une certaine longévité, de 1875 à 1940.* »²
- Enfin, durant la V^{ème} République, les institutions mises en place dans l'urgence, en 1958, par et pour le général de Gaulle, auront en effet permis à la France de faire face, du vivant de leur initiateur, aux crises graves des années 1960, la guerre d'Algérie, puis la crise de mai 1968³

Aujourd'hui, le grand projet, c'est la transition écologique et cela englobe une remise en cause de notre fonctionnement actuel. Un changement de culture et un changement de système, qui n'amène pas qu'à savoir comment nous pouvons décarboner notre industrie. La question est de savoir

¹HADAS-LEBEL, Raphaël. *Les 101 mots de la démocratie française*. Odile Jacob, 2002. p.200

² Ibid p.11

³ Ibid p.11

comment peut-on arriver à transformer nos façons de produire, d'agir, de nous déplacer, de répondre à nos besoins et nos désirs, dans un esprit de justice sociale. Respecter le bien commun environnemental, c'est aussi assurer des conditions de vies viables à chaque individu sur terre dans un contexte où de plus en plus d'inégalités émergent en écho aux enjeux environnementaux.

Dans cette recherche, la société civile en s'inspirant de Gautier Pirotte est envisagée dans sa conception moderne, elle y est composée de structures offrant des services solidaires qui sont éloignés, mais non devenus indépendants de l'État et du marché. Nous le verrons, les associations, composantes importantes de la société civile, essaient avec leurs propres capacités de mettre en avant l'idée qu'une plus grande participation des citoyens à la vie politique se traduirait par une démocratisation de la démocratie française. Cette dernière est actuellement trop influencée par la doctrine d'économie libérale. Nous l'étudierons, l'État devient de plus en plus néolibéral, par exemple la loi travail adopté en 2016 par le gouvernement entretient encore plus cette intention libérale de déposséder le contrat de travail de tout acte citoyen. Donc, si dans un souci de respect de l'esprit néolibéral, l'État et le marché n'offrent pas les lieux et les moyens pour construire de la citoyenneté, où peuvent se trouver ces lieux ?

C'est donc le fil conducteur de cette recherche de comprendre comment les associations peuvent accompagner les individus dans leur recherche de citoyenneté. Au sein de la société civile et en dehors de la sphère marchande, de la sphère institutionnelle et de la sphère familiale et amicale, les citoyens ont besoin de lieux physiques et symboliques pour partager, délibérer et agir mutuellement dans le but de pouvoir protéger leur environnement. Ce dernier est en premier lieu naturel, mais regorge aussi de social, de culture, de valeurs communes et disjointes. Les structures de la société civile notamment les associations implantées dans un réseau et un écosystème, nous le verrons, peuvent offrir leurs ressources et leur philosophie afin de ré-approprier ensemble le respect de l'intérêt général et du bien commun.

L'intérêt général est cette capacité à dépasser les intérêts particuliers pour former ensemble une communauté politique. Les citoyens vont homogénéiser leurs intérêts profonds pour les faire fructifier dans des comportements, des actions, des réflexions. L'intérêt général s'exprime dans la volonté générale afin de respecter et protéger les ressources communes qui forment le bien commun.

Dans un esprit de recherche relationniste, l'enjeu de cette étude est de comprendre ce qui peut se jouer dans le concept de relation citoyenne. Ce concept permet de bien cerner cette sensation partagée entre les citoyens qui ont envie de résonner entre eux dans une relation citoyenne. Cette dernière trouve sa place première dans une structure symbolique où les comportements, les

dialogues entre individus forment une « *interaction permanente de l'individu au collectif et du collectif à l'individu* »⁴

C'est un système relationnel qui permet à chacun de s'épanouir en tant que citoyen en revenant au fondement de la démocratie qui est l'association des citoyens. Nous allons dans cette recherche préciser et éclaircir la corrélation entre la citoyenneté et la recherche du respect de l'environnement naturel, car le bien commun environnemental a besoin, pour être pris en charge, que la démocratie redéfinisse les espaces où peuvent s'exercer la citoyenneté.

Nous allons voir comment ces espaces au sein de la société civile fonctionnent sur le mode du réseau et sur le mode de l'horizontalité. C'est pour cela qu'il est intéressant de mettre en rapport cette amplification du désir « *d'associativité* », amenée par Roger Sue avec une prise de conscience environnementale qui s'intensifie. Une prise de conscience qui doit s'étendre à la prise en compte d'un esprit cosmopolite, notion apportée par l'auteur Ulrich Beck.

Cette « *associativité* » peut s'épanouir au sein des associations autour des notions de don et de contre don. Le père fondateur de ce tiers paradigme⁵ est Marcel Mauss⁶. Jacques T. Godbout s'inscrit dans ce paradigme du don afin de développer son argumentation dans l'article « *La sphère du don entre étrangers : le bénévolat et l'entraide.* »⁷. Son raisonnement nous le verrons s'articule autour du fait que la notion de don au sein de la société civile et notamment au sein des associations, trouve sa place dans le don entre étrangers. Cette relation du don s'exerce dans un réseau beaucoup plus nourrissant pour la citoyenneté que les liens primaires (familiaux, amicaux), et les réseaux fondés par l'État et le marché. Puis nous allons donc voir avec l'aide d'Alain Caillé et de Hartmut Rosa, comment ce don entre citoyens peut se retrouver renforcé par une relation citoyenne plus résonnante et comment cette situation relationnelle s'épanouit dans la relation de don avec la nature. Ces différentes analyses de la notion de citoyenneté, de l'envie des citoyens de faire associativité autour d'une justice sociale et d'une justice environnementale, amènent à poser la problématique suivante : Comment l'apparition d'une amplification de l'urgence climatique peut amener la société civile par le biais des associations à faire résonner la citoyenneté alors que l'État et le marché ont échoué ?

Est-ce que l'engagement citoyen s'est affaibli ou alors est ce que ce sont les modes de gouvernance verticaux et représentatifs qui n'arrivent pas à accéder à cet engagement citoyen ?

⁴ Ibid. p.120

⁵ CAILLÉ, Alain. *Anthropologie du don*. La découverte, 2020.

Quand Alain Caillé parle de tiers paradigme, c'est à dire que le don ne peut être analysé comme un rapport social propre au paradigme individualiste ou par le paradigme Holiste. Non ! Le don est un rapport social qui peut jouir d'un troisième paradigme qu'est le paradigme du don.

⁶ MAUSS, Marcel. *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*. PUF, Quadrige Grands textes, 2007.

⁷ GODBOUT, Jacques T. *Homo donator versus homo æconomicus*. Finance Bien Commun, 2005, no 2, p. 38-46.

C - CADRE METHODOLOGIQUE

La réflexivité a dû être de mise durant mon stage de deuxième année de master de sociologie parcours GREEN tant la problématique de ce stage est proche et la frontière est fine avec la problématique de mon mémoire.

Cette étude, qui a pour questionnement : « En quoi les enjeux environnementaux peuvent avoir une influence sur l'engagement citoyen ? » s'effectue dans le cadre du master Green et est alimentée par mon stage de deuxième année au sein de l'association parisienne RESOLIS (Recherche et Évaluation de Solutions Innovantes Sociales). Je dis bien alimentée, mais pas incluse totalement car, le stage au sein de RESOLIS s'effectue dans le cadre d'une participation à un développement du réseau des communes écocitoyennes et non en mettant ma recherche au cœur du programme. Le rapprochement est forcément évident entre ma recherche de mémoire et la problématique principale du réseau des communes écocitoyennes. Au sein de ce réseau, les termes qui sont mis en avant sont l'engagement citoyen, l'écocitoyenneté, la collaboration, les initiatives... ; tant de termes qui orientent cette présente recherche et se retrouvent aussi dans les discours et le quotidien des personnes interviewées et des initiatives observées.

Ce stage m'a placé dans une position où la réflexivité est de mise, pour accueillir et faire fructifier la richesse de ces moments passés au sein du réseau dans ma recherche de mémoire. Je parle de réflexivité car, il m'a été important de prendre du recul en tant que jeune sociologue étudiant chercheur, sur ce qui se construisait au sein du réseau. C'était donc une observation participante, mais aussi une participation observante comme l'a contextualisé Soulé Bastien « Afin de conférer à cette articulation un caractère aussi peu problématique que possible, il est souvent conseillé de se restreindre à ce qu'Adler (1987) nomme l'observation participante périphérique, qui diffère de l'OP complète de par son implication plus modérée. L'enjeu consiste à ne pas être « aspiré », voire obnubilé par l'action, ce qui bloquerait toute possibilité d'analyse approfondie et se ferait au détriment de l'abstraction. Hughes (1996) qualifie ainsi d'émancipation la démarche dans laquelle le chercheur trouve « un équilibre subtil entre le détachement et la participation » (Diaz, 2005). Il propose une approche ressemblant fort à un compromis : être participant et observateur à temps partiel, c'est-à-dire participant en public et observateur en privé. Cette prudence méthodique est

*selon Chapoulie (1984, p.598) « le prix à payer pour rester sociologue dans l'aventure de la participation ».*⁸

Dans ce contexte, la prise de recul sur les réunions d'équipes et les réunions avec les différents acteurs du réseau s'est faite grâce à l'utilisation d'un carnet de notes spécifique à mon enquête sociologique. C'est à dire que lors de la réunion, je prenais des notes dans le cadre de mon stage, mais une fois la réunion terminée, je prenais un temps pour faire fructifier une certaine réflexivité. Pour être justement ce participant public, mais cet observateur en privé, ce rôle je l'ai assumé devant les participants.

Le fait d'observer de cette manière, m'a permis de légitimer ma position par rapport au stage et d'accéder à d'autres formes de relations, d'envies liées à une forme de relâchement de la part des acteurs. En légitimant ce rôle stagiaire, j'ai pu engranger des informations, des avis et des positionnements, auxquels je n'aurais peut-être pas pu accéder dans une observation où ça aurait été mon statut de jeune chercheur qui aurait pris le dessus.

Les méthodes propres à mon objet d'études

- L'observation au sein du monde associatif

Toujours dans un rôle ambivalent entre acteurs et observateurs, dans le cadre de mon étude, j'ai utilisé mon rôle de bénévole au sein de diverses associations qui mènent des initiatives en lien avec l'environnement, pour profiter d'observer les relations, les liens, les interactions qui se nouaient au sein de ce monde associatif.

La réflexivité est toujours de mise.

J'ai utilisé ces terrains comme lieu d'observation et pour certains comme lieux d'entretiens par rapport à la notion de confiance et à l'instauration de relations relâchées, amicales qui permettent de sortir d'un cadre d'une interview presque trop journalistique et peu adéquat au laisser aller. Cela a permis à l'interviewé de ne pas brider sa parole et de se laisser aller à un monologue où j'interviens peu.

- Les entretiens semi directifs

La posture de ces entretiens a été la plus facile à gérer, car seul mon rôle d'étudiant chercheur a été mis à contribution. La prise de recul et la réflexivité étaient plus simples car, je n'étais pas dans la participation, dans l'action, je n'avais qu'à tenir ma place de jeune chercheur.

⁸ BASTIEN, Soulé. Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales. *Recherches qualitatives*, 2022, vol. 27, no 1, p. 127-140. p.129

Pour se faire, afin d'apporter une diversité de point de vue autour d'un éventail large. J'ai choisi de m'entretenir avec 7 élus de collectivités locales, ayant des fonctions et des représentations politiques diverses et 7 acteurs du monde associatif dont leurs liens avec les questions environnementales sont importants.

Dans ma recherche j'ai posé la question : Qu'est-ce qu'être un citoyen actif au XXI^{ème} siècle et les réponses divergent selon le profil des personnes, par exemple s'ils sont engagés dans une association ou alors s'ils font partie d'une collectivité locale.

D - PARTIE 1 XXI^{ème} SIECLE : PERIODE DE FORTS CHANGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET DEMOCRATIQUES

D.1 La négligence de l'environnement

Un bien commun, universel à tous types d'organisations, de populations et d'associations, est la planète et sa biosphère universelle, car elles proposent des ressources communes que l'humain peut utiliser avec modération afin de respecter le cycle naturel. Le problème qui met encore plus en lumière l'importance du respect de ce bien commun est que les conséquences environnementales durant ce XXI^{ème} siècle sont de plus en plus virulentes et s'étendent sur des territoires de plus en plus grands.

« La liste des catastrophes écologiques et des risques techniques qui menacent la planète s'allonge : la catastrophe climatique arrive plus vite que prévu, et s'annonce plus grave qu'on ne s'y attendait (comme l'annoncent les experts climatiques de l'ONU) »⁹

La crise écologique devient donc universelle, ses conséquences sont partagées par tous, il n'y a pas d'exception, c'est le même combat. C'est une crise cosmopolite.

« En affirmant sur des bases scientifiques, que l'avenir de l'homme est menacé, on ne s'adresse pas uniquement à l'ensemble des gouvernements et des directions des entreprises industrielles concernées mais à tous les habitants de la planète. Tous sont invités à changer immédiatement, et radicalement de comportement.

On débat, on s'affronte au sujet du trou dans la couche d'ozone, de la catastrophe climatique, ... Mais le message est clair : c'est à nous d'agir.¹⁰

Nous ne pouvons dissocier l'écologie et la démocratie. « Un acteur majeur a fait son entrée sur la scène de la pensée et de la problématique politique au 20^{ème} siècle : l'écologie ».¹¹ Cet acteur au

⁹Ulrich BECK, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, trad. de l'allemand par L. Bernardi. Paris, Aubier, 2001, 521 p. p.169

¹⁰Ibid p.175

¹¹ Démocratie. Les Grands Dossiers des sciences humaines. 2021/03 (N° 62), Éditions Sciences Humaines Démocratie - Grands Dossiers n°62 (scienceshumaines.com)

XXI^{ème} siècle a bien conforté son entrée dans le monde social, économique et politique et a même prit « le fauteuil principal ».

Comme l'explique un élu d'un collectif mettant en avant des valeurs sociales et environnementales :

Des questions d'urgence, écologiques et d'urgence sociale, c'est personnellement le souci du message qu'on porte. Ma conviction, c'est qu'on ne pourra pas apporter de bonnes réponses à ces urgences là si on n'est pas dans une profonde rénovation de notre démocratie et de confiance dans l'intérêt général. Si on affronte les crises sociales et écologiques à venir dans un esprit du chacun pour soi et d'égoïsmes, on est foutu. On va arriver à du chacun pour soi, à des solutions extrêmement court termistes, extrêmement individuelles. Et on va dans un mur. Donc ça, c'est une des convictions qui nous portent, qui portent bon nombre d'entre nous à la majorité.

Depuis les années soixante, liée à une industrialisation et une urbanisation globale sur la planète, émerge une prise de conscience face aux nouveaux dangers écologiques globaux. Cette prise de conscience est fortement portée par la société civile. Cette dernière est représentée par les citoyens, par des associations, par des organisations non lucratives et politiques, par des mouvements sociaux et par les débats publics qui expriment leurs actions et leurs revendications hors du cadre Étatique et marchand.

Cette prise de conscience est corrélée à un regard fermé et anthropocentré qui s'est éveillé au cosmopolitisme lorsque les clichés venus de l'espace ont pu permettre aux communautés locales, nationales et internationales d'ouvrir les yeux sur ce qui nous lie. Cela a permis de montrer que nous partageons au niveau universel, les mêmes enjeux et que le respect de la planète, de l'environnement est un enjeu transnational, transculturel et transdisciplinaire.

Cette prise de conscience venant du bas, venant de la société civile, a incité la communauté politique à prendre en compte ces enjeux environnementaux, en essayant de trouver un consensus commun et global.

Dans un premier temps, il y a eu la déclaration de l'environnement lors de la conférence des Nations Unies sur l'environnement humain à Stockholm le 16 juin 1972. Puis, un concept a émergé et est devenu central, c'est le concept de développement durable venu du rapport Meadows et défini au sein du club de Rome en 1970. Il y est encore central aujourd'hui dans la gestion des enjeux environnementaux par les institutions.

Après la prise en compte de ces enjeux et leurs imbrications dans le fonctionnement politique, social et économique des nations, le sommet de la Terre à Rio en 1992 a fait avancer plus rapidement la prise en compte de ces enjeux et les décisions qui doivent en découler. Un programme associé aux agendas 21 pour lutter contre les changements climatiques a permis d'essayer de lier les enjeux globaux et locaux autour de programmes adaptables, selon l'échelle d'action.

Les avancées des États durant le XXI^{ème} siècle sont largement influencées par les bases qui ont été posées durant la fin du XX^{ème} siècle. Ce qui se remarque, c'est que les décisions, les solutions qui sont réfléchies et programmées lors des réunions des États participants à la réflexion sur ces enjeux s'inscrivent pleinement dans le paradigme dominant. Ce paradigme a lui-même fortement participé à la formation des enjeux environnementaux. Dans un premier temps, un paradigme est à la base, un modèle de pensées qui amène à des raisonnements, des actions et un mode de fonctionnement en accord avec ce modèle. Aujourd'hui nos sociétés sont gouvernées et dominées par le paradigme économique, capitaliste et libéral. Dans ce modèle de pensées, ce qui est recherché, c'est l'accumulation de ressources, afin de pouvoir avoir une croissance économique qui se développe constamment en ayant une faible considération pour les conséquences sociales et environnementales. Dans une situation de crise écologique, il apparaît pourtant que ce paradigme s'essouffle en mettant en lumière plus de conséquences que de perspectives d'avenir positives.

Pourtant, les États ont construit et imaginé des programmes, des solutions en essayant d'inscrire l'environnement dans cette perspective de croissance. Il n'y a pas de sortie du système qui a créé lui-même la crise écologique. La nature est toujours vue comme une ressource, avec l'idée d'un principe de soutenabilité faible. Cette dernière est une externalité au système, où l'épuisement d'un capital naturel serait remplacé par d'autres capitaux qui peuvent être scientifiques, économiques, humains. Les conséquences environnementales vont donc pouvoir être compensées par un accroissement du stock des autres capitaux.

Dans cette idée, c'est le progrès technique qui va compenser les pertes du capital naturel. C'est en 1989 que David Pearce, Anil Markandya et Ed Barbier publient un ouvrage intitulé « Blueprint for a green economy » que l'on nomme souvent le « Rapport Pearce » qui apporte cette notion de capital naturel. Cette soutenabilité faible s'inscrit dans le but de répondre aux problèmes environnementaux, par le développement durable puis par l'économie verte, qui n'invitent pas à changer de modèle, mais au contraire à ouvrir des possibilités qui sont incluses dans ce modèle.

Actuellement, les États sont encore confinés dans ce regard influencé par le paradigme dominant. C'est ce que nous voyons avec le lancement du programme des Nations Unies pour l'environnement de 2008 qui appui l'utilisation d'une économie verte pouvant s'inscrire dans le paradigme dominant sans le remettre en cause. Dans ce programme, la perspective est de mettre en place un accompagnement aux États pour améliorer leurs dépenses et leurs investissements dans le but d'avoir de meilleurs retours sur les investissements des capitaux humains, naturels et économiques. Nous voyons donc bien tout le langage économique encore présent.

En 2012, Rio +20, s'inscrit aussi dans cet objectif de développement durable mais en essayant de moins miser sur l'objectif d'une économie verte et ouvrant des visions où la nature et le social s'émancipent du concept de capital. C'est à dire que les notions de consommations et de productions ont été associées à un caractère durable prenant en compte le fait que les ressources ne sont pas infinies comme pourrait le dire la notion de croissance et d'économie verte. Il y a un caractère plus social tant le bien être des générations actuelles et des générations futures est pris en compte, en essayant de faire participer la société civile dans la réflexion qui émerge au sein de ces forums internationaux.

Le décalage des aspirations des citoyens avec les aspirations des représentants politiques ne fait que s'étendre depuis que les conséquences sociales et écologiques ne cessent de s'intensifier dévoilant de plus en plus les failles et les limites de l'illusion d'une croissance infinie. C'est ce que nous explique Roger Sue par l'intermédiaire des nouveaux mouvements venant du peuple et de la société civile qui aspirent à renouer avec une horizontalité des liens entre citoyens.

*« Les Gilets jaunes sont venus nous rappeler à quel point les liens au sein du peuple sont aujourd'hui distendus, l'unité de la nation étant de plus en plus illusoire ».*¹²

¹²SUE, Roger. *Le spectre totalitaire*. Paris, Éditions Les Liens qui Libèrent, 2020 p.42

D.2 Une négligence de la citoyenneté démocratique française

La notion de citoyenneté n'est pas récente, elle trouve ses inspirations et ses composantes dans l'histoire grecque, mais s'en est émancipée pour l'adapter à la composition de la démocratie moderne. Pour John Pitseys, le citoyen moderne n'est pas reconnu dès ses premières respirations dans le monde, comme appartenant naturellement à la communauté politique, mais il obtient des droits politiques qui sont effectifs seulement si le citoyen respecte les devoirs permettant de former un citoyen inclus dans la vie démocratique.

Dans la conception démocratique, les citoyens se doivent d'être actifs au sein de la communauté politique pour promouvoir l'intérêt général, en reconnaissant les singularités individuelles qui s'établissent au sein de la construction de l'intérêt général et en les harmonisant. Dans une société démocratique, cette construction de l'intérêt général s'inscrit dans une des trois perspectives qui permettent d'envisager la citoyenneté que John Pitseys¹³ nomme le régime de participation civique c'est-à-dire que les citoyens « *doivent être justes, désintéressés, honnêtes et soucieux du bien commun.* »¹⁴

D.3 Comment est questionnée la citoyenneté dans les documents RESOLIS, à l'élaboration desquelles j'ai participé ?

RESOLIS montre la citoyenneté comme un engagement, une action et un investissement. Pour cette association, pour que la citoyenneté résonne, il faut partir d'une sensibilisation sur le terrain. Elle doit être motivée, suscitée dans un souci de bienveillance, en respectant le rythme de chaque citoyen. Ces derniers sont rentrés dans un confort de vote, une démocratie molle où les citoyens délèguent la tâche de la vie de la cité à des élus.

¹³ Ces trois perspectives sont :

- le régime de participation civique où les attitudes attendues du citoyen sont l'investissement dans l'intégration permettant au citoyen de rentrer dans « *une relation active à la communauté politique* ».
- le régime de droits, avec des droits que l'on nomme, des droits politiques qui permettent d'accéder aux votes, aux élections et des droits civils comme le droit d'expression, le droit d'être égaux devant la loi.
- le régime de reconnaissance c'est le fait qu'au sein de cette société démocratique, les qualités morales, sociales, culturelles sont reconnus dans le but d'inclure les citoyens au sein de la société.

¹⁴ PITSEYS, John. *Démocratie et citoyenneté*. Dossiers du CRISP, vol. 88, no. 1, 2017. p.29

L'ennui, c'est qu'à avoir trop délégué les pouvoirs démocratiques, les citoyens n'ont plus confiance dans les institutions, les collectivités. Donc, comment cette éducation à la citoyenneté et aux enjeux environnementaux peut être acceptée si elle vient de ces institutions, de ces structures de ce système très vertical qui n'a pas été en mesure de faire vivre démocratiquement une délégation de pouvoir et de tâches ?

D.4 Une citoyenneté qui ne résonne pas avec la démocratie représentative, verticale et nationale.

Ce qui est marqué durant ces dernières années, c'est la coupure entre la représentativité, les mandataires du pouvoir et les citoyens. On le voit avec l'abstention qui progresse et prend des proportions qu'elle n'avait encore jamais atteintes. Par exemple, le taux d'abstention des 18-35 ans aux dernières législatives a atteint les 85%.

Cela ne veut pas dire que la société française est dépolitisée. Il faut redéfinir la façon de faire politique et démocratie. La définition de citoyen ne peut être cloisonnée qu'au droit et devoir de voter. Dans mes recherches et durant mon stage dans les communes écocitoyennes que ce soient de petites ou de grandes tailles, j'ai observé des tiers lieux, des initiatives associatives, des citoyens et même des collectivités locales qui sont soucieux de faire vivre la démocratie et la citoyenneté. Il y a une vitalité démocratique et associative en France qui résonne aussi avec une vitalité cosmopolite mais le lien s'effrite entre la vie politique et cette vitalité.

Le poids des élus qui développent de par leur verticalité, une violence symbolique peut être bloquant pour l'épanouissement des citoyens dans un investissement démocratique. Une distance peut s'imposer entre les citoyens et les élus, qui les représentent, du fait du déploiement sur la place publique de leurs codes culturels, leurs bagages culturels qui peuvent être éloignés de la réalité sociale. Nous sommes dans des sociétés où les élus ont le pouvoir représentatif et ce sont eux qui mettent des mots sur la réalité sociale et environnementale des citoyens.

*Nous sommes également dans une période de défiance démocratique majeure vis à vis d'institutions représentatives auxquelles les citoyens croient de moins en moins. On sait qu'il y a aujourd'hui une soif d'engagement par soi-même, par le collectif dans la proximité.*¹⁵

La démocratie représentative française appuyée par un esprit néolibéral qui inonde le monde institutionnel et économique, est mise à mal par des mouvements sociaux. La rigidité de l'organisation démocratique française se retrouve bouleversée par la société civile, dans un esprit de respect de justice sociale et de respect du bien commun notamment environnemental.

Le bien commun représente de manière globale tout un ensemble de ressources offertes aux citoyens, qu'ils partagent ensemble et doivent contribuer à faire vivre et grandir. Comme le définit Xavier Renou dans le « *Petit manuel de désobéissance civile* », « *Ce bien commun, c'est l'ensemble des richesses (l'eau, l'air...) et des droits (l'éducation, la santé, la culture...) qui doivent échapper à toute logique d'appropriation privée comme d'échange marchand.* »¹⁶. Ce peuple français, de par son histoire démocratique a de forts liens avec les notions de citoyenneté et de citoyen. La démocratie représentative en France est frustrante tant elle bride le bon déroulement de la citoyenneté. La démocratie représentative n'offre que très peu de possibilités aux individus français pour s'épanouir en tant que citoyen, alors que comme le montre Gautier Pirotte, le citoyen au sein de la société civile, « *n'est pas seulement un électeur ou un contribuable mais aussi cet acteur social doté de compétences, d'intérêt et d'intentions dont il faut tenir compte pour adapter un projet à son environnement et limiter les nuisances et les blocages potentiels.* »¹⁷

C'est pour cela que la démocratie française actuelle qui est inscrite dans un idéal républicain trouve de moins en moins de résonance au sein de la société civile. La participation citoyenne se trouve ralentie par un régime démocratique républicain influencé par l'idéologie néolibérale, où la participation collective au sein de cette démocratie est étouffée par la valorisation des comportements individuels qui freine la participation civique. Ce modèle démocratique pousse à l'assouvissement des intérêts individuels faisant souffrir la recherche de la volonté générale.

Comme le montre une interviewée en proposant le revenu universel de base qui permettrait aux citoyens de ne plus se concentrer en priorité que sur la recherche d'une stabilité financière et matérielle pour pouvoir vivre convenablement et donc de pouvoir se rendre disponible pour le bien commun « *Est ce que faire collectif, c'est un besoin si partagé que ça, je ne sais pas. J'en sais rien,*

¹⁵ *Quel monde associatif demain?*. Érès, 2021. p.80

¹⁶ RENO, Xavier. *Petit manuel de désobéissance civile: à l'usage de ceux qui veulent vraiment changer le monde.* Syllepse, 2009. p.35

¹⁷ PIROTTE, Gautier. *La notion de société civile.* La Découverte, 2010. p.62

j'ai pas de réponses. Après, si tu veux, si on avait le revenu universel de base, ça rendrait service au bénéfice des associations et des actions pour le bien commun. J'en suis intimement convaincue. »

Cette direction qui pousse à une citoyenneté passive et peu participative éloigne les citoyens de l'envie de discuter, débattre et délibérer collectivement démocratiquement.

*« Pour le philosophe Jürgen Habermas par exemple, un compromis basé sur l'addition ou la négociation des intérêts particuliers ne suffit pas à justifier rationnellement l'assentissement du citoyen à la norme. C'est l'épreuve de la délibération qui permet dans l'idéal, bien sûr de construire à la fois collectivement et rationnellement le bien commun »*¹⁸

Or, ce principe de délibération est éloigné de ce que propose le contrat politique actuel en France, car le bien commun et la volonté générale recherchés par les citoyens s'éloignent des propositions démocratiques qu'offre l'État pour accéder au respect du bien commun et de la volonté générale.

Le contrat citoyen et le contrat politique ne sont pas devenus antagonistes, mais ce sont les trois perspectives proposées par John Pitseys qui trouvent de moins en moins leur résonance dans la conception républicaine d'une démocratie représentative. La scission entre les représentants politiques et la réalité vécue par la population est engendrée par une organisation politique qui fait en sorte de produire des processus de décisions opaques et peu compréhensibles pour le citoyen. Cette fissure permet aux individus structurant les organes politiques de pouvoir faire fructifier leurs intérêts individuels, favorisant ainsi le découragement du citoyen de s'investir dans la vie de la cité.

Les citoyens doivent pouvoir jouir d'un statut constitué de ressources et de conditions qui leurs offrent la « *capacité à participer activement à l'activité politique* »¹⁹. Or, selon les théories socialistes avancées par John Pitseys, le corps politique a en lui une gouvernance qui est soit ignorante, soit peu accompagnatrice des citoyens dans leurs apports à la construction de l'intérêt général. « *Pour les théories socialistes, la citoyenneté est une coquille vide si le citoyen n'a pas accès aux conditions matérielles d'existence permettant de participer effectivement à la vie collective* »²⁰.

¹⁸ PITSEYS, John. *Démocratie et citoyenneté*. op. Cit. p.29

¹⁹ Ibid. p.28

²⁰ Ibid. p.33

Ces conditions, selon Roger Sue, ne sont plus respectées par le pouvoir politique. Elles ne sont plus offertes de manière favorable à la société civile, qui pourtant a une étendue vaste et variée de lieux symboliques et physiques qui permettent de faire naître une cohésion sociale autour de valeurs et d'envies citoyennes.

« A la société civile et à ses multiples mouvements, de syndicats aux mouvements citoyens, en passant par les ONG et surtout par les associations qui irriguent un corps autant social que politique. À tous ces corps intermédiaires aujourd'hui ignorés, marginalisés, maltraités par la politique, justement. »²¹

La citoyenneté est fortement présente aujourd'hui, mais elle est mise à mal, invisibilisée car elle ne trouve plus son appartenance avec l'organisation du pouvoir politique qui ne reconnaît plus l'association entre les citoyens dans la société civile. Cette dernière propose une citoyenneté pionnière qui s'est éloignée d'un monopole politique de l'État de plus en plus distant de cet esprit collectif de respect de bien commun et de volonté générale.

« S'il y a rejet, on aurait tort d'en conclure à un désintérêt pour la politique ou à une indifférence à son égard, comme on l'entend souvent dire. Cela traduit au contraire un intérêt plus fort de la part de citoyens plus éclairés qui exacerbent la critique radicale du politique et de ses acteurs »²²

La politique républicaine française et son organisation rationnelle institutionnelle et marchande favorisent le délitement de la relation entre la société civile et le régime démocratique dominant. Le pouvoir politique s'inscrivant pleinement dans une structure d'organisation d'un état libéral, qui gratifie la recherche de l'addition des intérêts particuliers. Cela se fait au détriment de la fabrication d'une relation commune autour de l'association des citoyens propice à l'avènement d'une démocratie qui est respectueuse du bien commun. Ce constat est lié à un régime démocratique qui s'est fortement éloigné de « l'idéal type de la démocratie que Rousseau lègue à la révolution »²³.

Le contrat social théorisé par Rousseau s'inscrit dans une démocratie directe qui ouvre à la délibération et à la contribution citoyenne. Cette démocratie permet d'ouvrir à la participation civique tant elle fait émerger des arguments, des idées et des comportements venant des citoyens,

²¹ SUE, Roger. *Le spectre totalitaire*. op.Cit. p.18

²² Ibid. p.23

²³ Ibid. p.36

venant de la société civile. Cette forme démocratique permet de faire vivre et résonner la cause politique au sein de la société civile.

« La délibération collective sera d'autant plus légitime qu'elle implique la participation égale de tous les citoyens, qu'elle respecte ceux-ci dans leur singularité et leur autonomie, qu'elle prend place dans un espace public vivace et partagé et qu'elle se soumet à des règles d'argumentations relativement partagées. » ²⁴

Or, l'organisation de la politique française par la démocratie représentative éloigne la société civile du pouvoir politique dominant en France. La démocratie représentative nourrit la verticalité du pouvoir provoquant la césure entre les acteurs du pouvoir politique et la participation citoyenne. Cette verticalité se retrouve dans les reproches jaillissant de la société civile faits au gouvernement représentatif, car ce dernier favorise l'éreintement des citoyens à participer à la vie démocratique. La démocratie actuelle ne s'accorde pas avec les aspirations de la société civile, elles n'ont pas la même vision du bien commun. Les citoyens au sein de ce mode démocratique mis en place par la sphère institutionnelle ne trouve pas de place pour articuler volonté générale et respect du bien commun.

D.5 Des négligences qui s'entremêlent

Nous ne pouvons dissocier l'écologie et la démocratie. *« C'est le chantier de la démocratie qui est le plus central et le plus difficile. Il s'agit d'articuler démocratie locale, démocratie nationale et démocratie mondiale. »* ²⁵

Lorsque l'écologie et ses questionnements associés sont pris dans les démarches sociales, dans une recherche de rendre le lien social éloigné de l'intérêt personnel, alors, les perspectives sont bien plus larges, plus innovantes et plus enthousiastes tant une autre forme de fonctionnement est envisagée. Dès que l'on dépasse l'écologie environnementale pour l'inclure dans une écologie sociale plus large, on retrouve le lien d'association et la démocratie associative. Il est donc

²⁴ Ibid. p.29

²⁵ MASSIAH, Gustave. Les premiers pas convivialistes. *Revue du MAUSS*, 2021, vol. 57, no 1, p. 47-52. p.50

intéressant de comprendre ce qui se joue dans la démocratie en lien avec les nouveaux questionnements environnementaux. Il est intéressant de comprendre comment la relation entre individus, entre collectifs, peut retrouver un caractère citoyen assez fort pour prendre en compte les difficultés sociales et environnementales que la démocratie représentative récolte.

Comme le propose un élu interviewé *« D'abord, c'est un lien avec quelque chose qui est de l'ordre du sentiment de pouvoir se connecter à quelque chose qui n'est pas plus que les calculs, soit l'émotion de catastrophes, soit la question de la rationalité. Et deuxièmement, c'est le fait de connecter à des besoins très concrets. C'est à dire, de dire il n'y a pas d'opposition entre le social et l'écologie. En résolvant des problèmes très concrets, on peut les résoudre avec des outils qui en plus protègent la planète et on peut aller dans le même sens. Et donc ça suppose de partir des problèmes très concrets et d'apporter des réponses sur les réponses de transition. »*

La démocratie représentative tant elle s'essouffle se retrouve de plus en plus critiquée par les membres de la société civile qui ont conscience que le système démocratique actuel ne peut rentrer en corrélation avec la recherche de la volonté générale et le respect du bien commun. Ce constat permet à la société civile de s'ouvrir vers d'autres conceptions de faire démocratie. John Pitseys prend l'exemple de la démocratie directe qui a eu son apogée dans le régime politique athénien mais qui aujourd'hui pour certains ne pourrait être envisageable tant les sociétés se sont complexifiées, agrandies, et ne garantissent pas la réussite de la mise en place d'un régime d'assemblée directe.

Un élu interviewé nous explique son point de vue sur la situation démocratique en France :

La démocratie, elle s'est appuyée sur la représentation. C'est ça qui fait la fonction démocratique. L'action directe peut interpeller. Elle est intéressante pour faire émerger de nouveaux projets, mais si l'action directe se substitue à la démocratie, à ce moment-là, on n'est plus sur un régime démocratique, c'est un régime qui devient autoritaire. Je pense que là, il faut rétablir la représentation au centre de cette dimension-là en ouvrant les possibilités de lien très direct entre les représentants Et ceux que l'on représente en essayant d'avoir une confiance accrue. Que l'action générée par la démocratie représentative puissent se rapprocher de ceux qui en bénéficient. Donc en coportant, comme je disais, en co-construisant. C'est un vrai enjeu parce qu'on voit aujourd'hui qu'il y a une compétition très claire entre l'action de la démocratie représentative qui est décriée, et l'action directe qui tend à être présentée de manière améliorative, de manière enjôleuse. Et moi, ça m'inquiète un peu.

Il est intéressant de réfléchir à des compromis pour adapter ces formes démocratiques directes, qui ont émergé dans l'histoire ou dans les théories et les revendications citoyennes, avec la forme démocratique qui domine la politique française.²⁶

Comme l'explique Roger Sue, « Pour l'heure, on s'alarme de la crise d'une démocratie réduite à sa représentation dans une classe politique. De toute part fleurissent les appels à refonder une démocratie qui serait participative, contributive, délibérative, dialogique, cognitive directe. »²⁷

Les sociétés modernes aspirent à des biens communs plus élaborés, diversifiés que dans le contexte de la démocratie athénienne ou même encore dans un système de démocratie propre à la cinquième république. Cette dernière ne s'adapte plus aux évolutions que les sociétés modernes connaissent. Ces évolutions ont toutes un lien avec le paradigme de l'économie libérale qui a favorisé le développement des individualités dans un but de recherche de la croissance infinie qui ne font pas du développement du bien commun démocratique et environnemental une priorité, tant sont placés premier lieu et c'est tout à fait légitime, la recherche d'un confort matériel et financier dans une société qui fragilise la stabilité économique des ménages. Comme l'explique un interviewé qui vit au cœur de la vie associative : *Donc c'est ça aussi. C'est que la vie associative, mais aussi les enjeux environnementaux sont en haut de la pyramide de Maslow. Parce qu'il n'y a pas une disponibilité matérielle ou un temps disponible.*

Ouais, c'est ça. Puis en plus, en même temps, quand tu vois, c'est vrai que ce n'est pas une priorité du gouvernement, c'est n'est pas incitateur. C'est pour ça que tu peux être découragé quand même de tes efforts persos, quand tu vois qu'à côté les autres n'en font pas, c'est quand même... Il faut être super super convaincu, oui c'est dire.

Le bien commun environnemental et démocratique, que la société civile recherche actuellement à faire vivre et respecter, ne correspond pas à ce qu'offrent les institutions démocratiques représentatives mais aussi le marché, qui favorisent l'intérêt général sous l'angle de la multiplication des intérêts individuels.

²⁶ Par exemple, on peut imaginer mettre en place une démocratie avec une assemblée par association ou par groupements de citoyens puis par régions et par états, où il y aurait des intermédiaires, il y a peut-être un compromis à trouver entre représentativité et directe.

²⁷ SUE, Roger. *Le spectre totalitaire*. op. Cit p.121

D.6 Cela entraîne une perte de cohérence

La gestion de la crise environnementale par notre gouvernement actuel, entraîne une incompréhension, une perte de sens et aussi un sentiment d'injustice.

« Et surtout un sentiment généralisé de perte de repères qui pousse, en nombre croissant, ceux qui vivent sur notre territoire, à rechercher dans des activités collectives tout ce qui pourrait donner plus de sens à leur vie » ²⁸

Par exemple, la crise des gilets jaunes a éclos, car l'État a agi avant de dialoguer avec les différents acteurs de la société civile, que ce soient les citoyens, mais aussi les associations et les syndicats. La démocratie, quand on revient aux textes athéniens du V^{ème} siècle avant J.-C., se cultive autour de la parole. C'est le partage de la parole collective, chacun à un morceau de parole pour essayer de provoquer un récit commun. C'est la capacité à recueillir les paroles et à les traduire en actes dans la diversité. En 2018, en utilisant la taxation financière engendrant principalement une hausse du prix de l'essence, l'État n'a pas créé ce dialogue et cela a développé une incompréhension face à l'injustice sociale et l'injustice en termes d'action. C'est ce que nous explique un interviewé.

Il faut recréer une culture de la discussion, du dialogue entre les gens. Les gens doivent se rendre compte que ce n'est pas parce que vous n'êtes pas d'accord sur tout que vous êtes incapable de travailler ensemble.

²⁸AURILLAC, Michel et VERMANDE, François. *Alarme, citoyens!*. FeniXX, 1993. p. 102

E - PARTIE 2 L'ENGAGEMENT CITOYEN AU XXI^{ÈME} TROUVE DE NOUVEAUX LIEUX D'ÉMERGENCE

Alors que nous devons nous mesurer collectivement à des transitions et à des défis, notamment la transition écologique, qui doivent engager tous les pans de la société, les citoyens, les associations, tous types d'organisations et d'institutions qui structurent le faire ensemble et le faire en société, le système représentatif montre un retard sur l'assimilation de nouvelles formes démocratiques qui émergent dans ces changements démocratiques et environnementaux. Le système représentatif n'a-t-il pas pris en compte ce qui se joue réellement dans la citoyenneté au XXI^{ème} ?

« Le cadre collectif de nos organisations devient paradoxal, il ne suffit plus à générer un engagement sur la durée, et le collectif avec ses règles peut être source de découragement. La grande force citoyenne et le vrai potentiel que représente l'ESS sont donc aujourd'hui émoussés bien que la culture démocratique des organisations de l'ESS soit au cœur des enjeux stratégiques de notre société et chose étonnante pour qui a un peu de recul historique, nous voyons bien que la démocratie demeure fragile. »²⁹

Les associations membres de l'économie sociale et solidaire ont pour envie de s'inscrire dans un écosystème de valeurs, d'actions qui crée des projets et des relations qui se renforcent et s'agrandissent sur le long terme. L'important est de rendre son utilité à l'engagement citoyen. L'enjeu est de garder et faire perdurer cet engagement.

La citoyenneté ponctuelle va de pair avec les formes d'engagement qui se sont développées ces dernières années. Une ponctualité qui a été apportée par la notion de représentativité. Cette dernière instruit un droit au citoyen qui est de principalement aller voter quelquefois par an au maximum pour un mandat. La représentativité n'aide pas au développement d'un citoyen actif. Elle s'est écartée de l'essence même de la démocratie où l'engagement citoyen et la citoyenneté s'exercent à chaque pas dans la société, à chaque souffle dans la société.

²⁹ COLER Patricia, HENRY Marie-Catherine, LAVILLE Jean-Louis *et al.*, *Quel monde associatif demain ? Érès*, « L'innovation sociale en pratiques », 2021, 7
ISBN : 9782749270425. DOI : 10.3917/eres.coler.2021.01. URL : <https://www.cairn.info/quel-monde-associatif-demain--9782749270425.html>

Comme l'explique une élue en montrant que dans son petit village de Normandie, la fonction démocratique est trop déléguée à un pouvoir représentatif :

Bref, la démocratie de proximité, c'est, je pense aussi... C'est la possibilité pour chaque citoyen déjà de pouvoir échanger facilement avec les élus. Parce que c'est une des conditions importantes, que les gens puissent faire remonter leurs besoins. Des fois, je crois que les gens, c'est bien mais il ne faut pas non plus que les gens attendent tout non plus des élus. Parce qu'il y a des gens aujourd'hui, ils pensent que c'est normal. Mais parfois, on est appelé pour des problèmes, des problèmes de voisinage qui relèvent plus d'un médiateur. Je dis franchement, j'ai fait appel plusieurs fois au médiateur.

Il y a donc un enjeu à retrouver une démocratie plus collective à laquelle les citoyens peuvent adhérer librement. Ces citoyens ont besoin de ressources pour participer à la vie démocratique collective de manière harmonieuse. Comme le montre le point de vue d'un élu qui explique que la démocratie s'individualise et s'atomise.

« La société. On a une société qui est de plus en plus atomisée. Vous avez des petits cercles qui définissent leurs règles, qui sont, qui se juxtaposent les uns les autres. L'action publique, c'est pareil. Vous avez l'action publique, vous allez avoir une action plus ou moins directe, une autre action par groupe. Et non, il faut une action commune. Il faut arriver à ce que chacun trouve sa place. »

Les associations souvent définies comme « école de la démocratie » peuvent devenir la pierre angulaire de cette réflexion. Alexis De Tocqueville l'énonçait au XIX^{ème} siècle, la démocratie associative est la « science mère » de toutes les forces démocratiques.

« Dans les pays démocratiques, la science de l'association est la science mère : le progrès de toutes les autres dépend de celle-là. Parmi les lois qui régissent les sociétés humaines, il y en a une qui semble plus précise et plus claire que toutes les autres. Pour que les hommes restent civilisés ou le deviennent, il faut que parmi eux, l'art de s'associer se développe et se perfectionne dans le même rapport que l'égalité des conditions s'accroît ». ³⁰

Bien sûr, la génération associée à la pensée de Tocqueville est éloignée de la structure de notre société actuelle. La forme associative ne peut reprendre l'ancien sans s'adapter au moderne. Tout l'enjeu se trouve dans l'équilibre entre les aspirations anciennes et les aspirations nouvelles influencées par une définition moderne du bien commun qui est lui-même attiré par les nouvelles questions sociales et environnementales. Les associations sont importantes dans cette recherche,

³⁰ Alexis de TOCQUEVILLE, *De la démocratie en Amérique II* (1840). Paris : Les Éditions Gallimard, 1992. Collection : Bibliothèque de la Pléiade (tome I: pp. 507 à 1193), p. 616

tant elles évoluent en adéquation avec le rythme de la société civile, mais aussi de la société institutionnelle et marchande. Elles ont acquis la fonction de médiateur entre les citoyens et les sphères marchandes et politiques.

Cette utilisation du terme association se retrouve dans la proposition que fait Roger Sue pour redonner du sens à la démocratie. Cette proposition qu'il nomme « *associativité* » passerait par une voie qui serait portée par la société civile tant la voie du marché et de l'État emmène la citoyenneté dans une impasse. « *Elle passe par la mobilisation de la société civile et de ses organisations naturelles que sont les associations, les mutuelles et autres ONG, afin de produire des « biens communs » ou des « services publics » par le public* »³¹

« *L'associativité* » serait donc une opportunité pour permettre aux citoyens de reconnecter la démocratie avec leurs envies, leurs valeurs, là où le système dominant s'en est déconnecté. Roger Sue considère que les tissus relationnels emplis de liens sociaux fondent et orientent la société. Pour cet auteur, les liens sociaux, face à toutes ces crises que l'on a analysées plus haut, ne se délitent pas, ils se recomposent. Le lien social trouve une nouvelle structuration qui met en lumière les individualités sans sombrer dans l'esprit de l'homo œconomicus.³² Les liens sociaux se recomposent en s'éloignant des institutions fondatrices et dominantes de notre société que sont la famille, les entreprises, les organismes politiques, pour donner place à des individus qui recherchent des relations sociales plus profondes avec leurs concitoyens. « *L'évolution du lien social se caractérise aujourd'hui par la montée en puissance d'un individu relationnel* »³³

« *L'associativité* » permet de conceptualiser cette nouvelle structure du lien social qui se joue au plus près du quotidien de chacun et qui se façonne dans des relations réciproques où chaque individu respecte son concitoyen dans un souci de reconnaissance des individualités, des singularités et du respect de l'égalité et de l'altérité.

« *L'affirmation de cet individualisme social va de pair avec une intensification et une densification des rapports sociaux horizontaux, qui s'apparentent de fait à une relation d'association. Au-delà des organisations associatives, c'est la diffusion du lien d'association ou de l'associativité dans l'ensemble des relations sociales qui a une portée révolutionnaire encore ignorée, de la famille à*

³¹ SUE, Roger. *Le spectre totalitaire*. op.Cit. p.73-74

³² C'est à dire que c'est un esprit qui serait purement marchand au sein duquel les acteurs se donnent à la tâche dans le but de maximiser leurs intérêts, afin d'agrandir leur capital par pur intérêt personnel et égoïste.

³³ SUE, Roger. *La contresociété*. Éditions Les Liens qui libèrent, 2016. p.10

*l'entreprise, en passant par les réseaux sociaux, de la manière de « faire connaissance » à celle de concevoir la politique. »*³⁴

La société civile, à l'inverse des sphères traditionnelles, offre donc tout un ensemble de caractéristiques plus appropriable à l'épanouissement de cette « associativité ».

*« 80 % des français pensent que « les organisations de la société civile sont indispensables pour porter les préoccupations des citoyens » »*³⁵.

Il est important que cette « associativité » puisse s'exercer collectivement autour d'un même projet pour sortir de l'individualisme imposé par la sphère institutionnelle et la sphère sociale du marché actuel. La démocratie représentative appuyée par les institutions ne leur a pas fourni les clefs pour mettre en place des relations plus citoyennes, en bridant leurs esprits de délibérations et de contestations, « *de nombreux citoyens ont précisément l'impression d'être dépossédés de tout pouvoir démocratique en dépit des droits dont ils disposent* »³⁶

Il faut structurer cette « associativité » afin de permettre aux citoyens de sortir de cette impression de dépendance vis-à-vis des institutions dominantes et leurs offrir des capacités d'engagement.

E.1 Mutation de l'engagement citoyen

L'engagement citoyen prend forme lorsque l'individu se projette dans la défense d'une cause, d'une conviction et projette cette défense dans un univers plus collectif et cela dépasse la sphère privée, il y a l'idée d'une interaction entre l'individu et le groupe.

Pierre Rosanvallon en 2006³⁷ déjà montrait que les Français étaient bien plus engagés qu'on ne le laissait croire et que les chiffres de l'abstention cachaient la vérité de l'engagement citoyen. Il voyait plutôt une mutation de la citoyenneté plutôt qu'une crise de la démocratie et ça rejoint bien aussi le discours de Roger Sue sur « l'associativité »

³⁴ Ibid p.10

³⁵ SUE, Roger. *Le spectre totalitaire*. op.Cit. p.113-114

³⁶ PITSEYS, John. *Démocratie et citoyenneté*. op. Cit. p.87

³⁷ Pierre Rosanvallon, « Le souci du long terme », in Dominique Bourg et Alain Papaux, *Vers une société sobre et désirable*, puf, 2010, pp. 151162.

L'engagement se distingue de plus en plus du vote, il y a une transformation démocratique, de la culture de ce qu'est un citoyen actif.

L'acte de vote, dans la démocratie représentative, lorsqu'elle est en bonne santé à une forte connotation symbolique correspondant bien avec une culture citoyenne de remise de soi dans les mains d'un pouvoir élu. Les citoyens ne se considèrent pas forcément légitime de jouer un rôle autre que celui de désigner ceux qui pourront prendre les décisions à leur place. Comme l'explique cet interviewé sur le thème du citoyen actif et passif :

Et oui, il y a probablement une différence. Actif passif. Ce n'est pas le premier truc qui me vient à l'esprit. Celui qui vote et celui qui ne vote pas. Actif. Passif. Après je ne rentre pas dans les débats de reconnaissance du vote blanc, hormis que ça fait partie du débat.

Ce vote rentre bien en relation avec une culture d'une démocratie verticale où la place du citoyen est secondaire. La double logique du vote politique et aristocratique qui donne des pouvoirs à des personnes qui sont supérieures à la société civile par l'utilisation du vote représentatif est en train d'évoluer.

Le vote n'est plus la forme d'engagement la plus importante. Il y a des formes d'engagements qui amènent à un don de soi et qui rentrent par exemple en écho avec les enjeux environnementaux où la planète nous montre qu'il faut lui donner le respect du bien commun environnemental afin de résonner avec elle.

Les jeunes notamment font partie d'une génération qui favorise cette modification de la norme du vote représentatif. Dans les jeunes générations, il y a un affaiblissement de la norme du devoir de voter. On vote de plus en plus non pas par devoir, mais par droit. Ils revendiquent donc aussi le droit de ne pas voter. Le vote ne perd pas sa dimension symbolique, mais c'est juste que le vote par conviction qui peut amener l'abstention ou au vote blanc n'est pas reconnu. Le fait de ne pas s'engager dans le vote pour tel ou tel parti ou tel ou tel candidat est aussi un acte démocratique et politique.

« Bien que le vote ne fasse pas l'objet d'un désinvestissement, y compris sur le plan affectif, dans les jeunes générations, d'autres moyens d'action pouvant surpasser le vote en termes d'efficacité sont convoqués par une très large majorité d'entre eux : s'engager dans une association (80 %, dont 25 % jugeant ce type d'action « très efficace »), faire un don à une association (74 %, dont

20 % « très efficace ») ou encore parler de sa cause dans les médias traditionnels (74 %). Pour 70 % des 18-24 ans, l'espace numérique et les réseaux sociaux se présentent comme un champ d'action « très efficace » (contre 41 % seulement en moyenne dans l'ensemble de la population). »³⁸

Cela montre une mutation de l'engagement car il y a d'un côté un taux d'abstention élevé qui peut laisser penser à une fatigue de la vitalité démocratique, une perte de l'engagement et d'un autre côté en même temps des mouvements comme celui des gilets jaunes ou des marches pour le climat qui ont une portée nationale voir internationale, qui témoignent de la vitalité des engagements et notamment sous d'autres formes.

E.2 Une prise de conscience citoyenne

« Notre erreur serait de croire que la réponse est politique. Le mal est si ancien, si profond qu'il faut revenir au fondement du politique. Au corps politique lui-même. A la société civile et à ses multiples mouvements, des syndicats aux mouvements citoyens, en passant par les ONG et surtout par les associations qui irriguent un corps autant social que politique. A tous ces corps intermédiaires aujourd'hui ignorés, marginalisés, maltraités par la politique, justement »³⁹.

C'est bien cela que nous voyons émerger ces dernières années, il y a une prise de conscience des citoyens sur l'urgence de la situation et cette prise de conscience semble être en décalage avec la vision bureaucratique et néolibérale notamment en France. Les citoyens et plus largement la société civile essaient de plus en plus par leurs propres moyens de dénoncer le manque de responsabilité des États. Les perspectives d'une prise en compte de la responsabilité vis-à-vis de la biosphère, mais aussi des générations futures, vient du philosophe allemand Hans Jonas. Ce dernier dans « Le principe de responsabilité »⁴⁰ en 1990, amène à requestionner notre conception de l'éthique juridique où c'est l'action humaine et les conséquences sur les autres dans un moment présent ou très proche du présent qui sont questionnés par le droit. Pour Jonas, il faut développer une nouvelle conception de la responsabilité. Généralement on conçoit la responsabilité comme je suis responsable de quelque chose que j'ai fait dans le passé récent. Pour Jonas sa conception de responsabilité se situe dans l'avenir, ce n'est pas juste un acte donné et passé mais pour un ensemble d'actes étendus à la terre et aux générations futures, cette idée est très bien résumée par la

³⁸ Les Français sur le fil de l'engagement, L'aube Eds, Monde en cours, 2022 p.34

³⁹ ROGER, Sue. Le spectre totalitaire. *Repenser la citoyenneté*, Paris, Les Liens qui libèrent, 2020. p.9

⁴⁰ Hans Jonas LE PRINCIPE RESPONSABILITE Allemagne, 1979 (1990, Passages, Cerf, 336 p.

maxime suivante inspirée de Kant : « agis de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur Terre »⁴¹.

Cette éthique de la responsabilité est venue nourrir les revendications qui dénoncent le fait que les États ne respectent pas cette éthique de la responsabilité. C'est pour cela qu'en lien avec une codification du droit environnemental qui a facilité l'information et l'accessibilité au droit, les associations et les citoyens connaissent mieux le droit que durant le vingtième siècle et font de plus en plus de recours à la justice. L'activisme juridictionnel prend de l'ampleur face à une réactivité des États trop fragile et retenue pour répondre aux enjeux environnementaux. L'activisme juridictionnel c'est un mouvement qui consiste à utiliser systématiquement le droit devant les tribunaux pour défendre une cause et notamment la cause environnementale. Les différents acteurs de la société civile vont faire systématiquement des recours en justice même si dans certaines situations ils sont sûr de perdre, c'est une stratégie politique, pour mettre en avant la problématique où les États ne prennent pas leur responsabilité face au respect du bien commun naturel et transgénérationnel.

L'affaire du siècle a été un moment marquant de l'activisme juridictionnel en France, elle est devenue la pétition la plus signée en France en moins d'une semaine, collectant deux millions de signatures en un mois.

*À la suite d'une mobilisation importante de la société civile, quatre associations⁴² ont, en décembre 2018, adressé à l'État une demande indemnitaire puis, en mars 2019, ont introduit quatre requêtes devant le Tribunal administratif de Paris afin de faire reconnaître la carence de l'État dans la lutte contre le changement climatique. Elles souhaitent alors obtenir la condamnation de l'État à réparer, d'une part, leur préjudice moral et, d'autre part, le préjudice écologique résultant de ladite carence et, enfin, à ce qu'il soit enjoint à l'État de faire cesser ce préjudice écologique.*⁴³

L'Affaire du Siècle a déjà obtenu une victoire historique en faisant reconnaître l'illégalité de l'inaction climatique de l'État, sa responsabilité dans la crise climatique, et le préjudice écologique ainsi causé. L'affaire du siècle est une des nouvelles formes d'engagements citoyen qui marque bien le mécontentement citoyen et l'envie de s'engager pour le respect du bien commun en faisant valoir

⁴¹Ibid p.30

⁴²Association Oxfam France, association Notre Affaire à Tous, Fondation pour la Nature et l'Homme, association Greenpeace France.

⁴³MARFAING Gavin, « L'Affaire du Siècle : une victoire en demi-teinte pour le droit de l'environnement », *Revue juridique de l'environnement*, 2022/2 (Volume 47), p. 257-260. URL : <https://www.cairn.info/revue-juridique-de-l-environnement-2022-2-page-257.htm>

l'exhaustivité des moyens d'actions démocratique. La voie de l'engagement est portée par de nouveaux acteurs.

La prise de conscience des enjeux environnementaux, d'une crise environnementale est là. Ce dont ont besoin les citoyens, ce sont des moyens, des ressources et des infrastructures plus fertiles que ceux offerts dans notre système néolibéral, représentatif et vertical.

« Le rôle des citoyens n'est pas seulement de donner un avis, de dire non ou oui, il s'agit d'une capacité d'action contributive, une capacité d'action dans le processus de décision. »⁴⁴.

E.3 Un engagement citoyen qui requestionne la structure démocratique

La démocratie représentative peine à faire valoir l'énergie citoyenne tant les représentants sont hors sols et agissent de manière descendante. La représentativité n'inscrit pas la citoyenneté active au contraire c'est tout ce qui participe à la construction du commun qui fait vivre la démocratie active, l'engagement est au cœur de cela.

La démocratie doit évoluer, s'adapter aux changements de mentalités et de délimitation du territoire, mais aussi aux changements culturels

« La deuxième avancée est culturelle. Elle concerne la refonte du politique à partir du refus par la jeunesse des formes de représentation et de délégation »⁴⁵.

Bourg et Whiteside⁴⁶ en proposant l'idée d'une démocratie directe ont imaginé plusieurs possibilités qui s'offrent aux démocraties quand elles doivent faire face aux problèmes environnementaux. Par exemple, en améliorant le système représentatif en intégrant la science et des représentants des non humains. Cette forme démocratique a pour objectif de revigorer les institutions démocratiques à travers la proportionnelle afin de sortir d'une logique courte termiste amenée principalement par un objectif de réélection. Ce système rend inapte le pouvoir politique au moment d'assurer la

⁴⁴ La fonda vitalité démocratique faire ensemble 2030

⁴⁵Gustave Massiah Les premiers pas convivialiste p.52

⁴⁶ Dominique Bourg, Kerry Whiteside, Vers une démocratie écologique. Le citoyen, le savant et le politique, Paris, Seuil, 2010, 103 pages (La République des idées) (p. 94-97)

préservation des ressources de la planète. Les deux auteurs proposent une « Académie du futur » pour éviter le gouvernement par une élite politique et scientifique, il faudrait un nouveau Sénat avec des citoyens tirés au sort. Cette académie du futur suppose d'intégrer les citoyens dans un gouvernement d'experts qui délibérerait sur l'intégration de l'environnement dans la démocratie.

L'État réinvestirait sa « fonction patrimoniale », notamment par la fondation d'une « Académie du futur », de nouvelles procédures participatives seraient inventées, sur le modèle des « conférences de citoyens » danoises ⁴⁷.

Une prémisse de cette « Académie du futur » a vu le jour en France en 2019, c'était la convention citoyenne pour le climat.

E.4 La convention citoyenne pour le climat un exemple qui expose les limites de la démocratie participative

La convention citoyenne pour le climat proposée en automne 2019 par un gouvernement politique élu au suffrage universel dans une démocratie représentative, est une composante qui met en place la « *démocratie d'interaction* », notion apportée par Pierre Rosanvallon⁴⁸, c'est-à-dire que les citoyens français vont proposer après une délibération qui a duré plusieurs mois, des solutions et des initiatives pour éclairer les actions du pouvoir exécutif, dans un contexte de transition écologique. Cette convention a regroupé 150 citoyens tirés au sort sur un panel représentatif de la population. Elle est née dans une période où le fonctionnement démocratique français a été questionné par des mouvements sociaux tels que les gilets jaunes par exemple. L'expression de ces revendications est liée à une démocratie représentative qui n'a pas les armes pour faire consensus autour de mesures plus démocratiques et écologiques, dans un contexte où l'environnement naturel et la sphère citoyenne souffre de plus en plus. Un interviewé nous explique les limites de cet exercice démocratique lorsqu'il s'exerce dans la forme démocratique représentative en France.

Oui, c'est un bon exemple. Effectivement, c'est une expérience démocratique réelle que le gouvernement précédent a tentée. Ce qui est très louable, par contre bah, derrière ils ont été incapable de faire fonctionner.... C'est une vraie question au niveau de l'état, de la mairie, etc, Si

⁴⁷Ibid p .123

⁴⁸ ROSANVALLON, Pierre. *Penser le populisme*. La Vie des idées, 2011. vol. 27.

vous discutez, dialoguez avec les gens, c'est une étape. C'est la première étape. C'est que la première étape, c'est réussir à mettre en place un fonctionnement qui fait que ça aboutit à quelque chose. Ça, c'est très compliqué. Et le gouvernement précédent s'est fracassé là-dessus.

Nous l'avons vu avec la convention citoyenne pour le climat, les citoyens et citoyennes savent ce dont ils ont besoin et ils sont capables de réfléchir politiquement et scientifiquement, mais il faut sortir du paternaliste que propose la politique représentative actuelle et proposer un paradigme de contribution.

A l'issue de cette convention, tous les objectifs et les propositions ont été revues à la baisse pour correspondre à des standards soit d'entreprises soit de ré-élections. Mais, la convention citoyenne qui n'a pas trouvé de réponses auprès des institutions a ouvert la voie à une vitalité démocratique autour des enjeux environnementaux. Elle a amené les membres à continuer à porter la parole citoyenne et à créer une association nommée les 150 qui prolonge leur mobilisation et qui continue à défendre la participation citoyenne par les conventions par exemple.

En remettant "sans filtre" leurs engagements à tous les citoyens français, les 150 souhaitent à la fois renouveler leur attachement à des mesures construites dans le consensus mais aussi partager un débat hors-des-murs de la convention sur le défi aussi bien individuel que collectif que la crise climatique impose désormais.⁴⁹

Cette convention citoyenne pour le climat a montré que la démocratie participative est fortement attachée à la forme de démocratie représentative et bride l'effervescence citoyenne tant c'est le gouvernement qui garde son pouvoir sur les décisions finales et sur les actions à mettre en place à la suite des propositions faites par les citoyens. Cela rend encore le citoyen passif dans le pouvoir décisionnel.

Ce constat est partagé par le sociologue Dominique Thierry, où il explique que les trois formes de démocraties qui se sont développées sous la V^{ème} république, la démocratie représentative, la démocratie sociale et la démocratie participative sont en mal de stabilité et se confrontent à bon nombres de limites et qu'une autre forme de démocratie, qui est la démocratie contributive peut se positionner pour offrir une émulsion démocratique qui apporterait une résonance aux enjeux du XXI^{ème} siècle : « *La démocratie représentative est clairement en panne et en grand risque. La démocratie sociale (les relations avec les organisations professionnelles et syndicales) ne va pas*

⁴⁹**Communiqué de presse - Les 150 appellent l'ensemble des Françaises et des Français à rejoindre le Serment des citoyennes et des citoyens pour le Climat**

Communiqué de presse - Les 150 appellent l'ensemble des Françaises et des Français à rejoindre Le Serment des citoyennes et des citoyens pour le Climat.pdf - Google Drive

mieux. La démocratie participative a du mal à se positionner et atteint rapidement ses limites. Il est donc urgent de compléter/ renforcer ces trois démocraties par une démocratie contributive où les citoyens agissent. » ces bénévoles, constructeurs de démocratie contributive.

Lorsque l'écologie et ses questionnements associés sont pris dans les démarches sociales, dans une recherche de rendre le lien social éloigné de l'intérêt personnel, alors, les perspectives sont bien plus larges, plus innovantes et plus enthousiastes tant une autre forme de fonctionnement est envisagée. La démocratie contributive permet de prendre en compte les difficultés sociales et environnementales que la démocratie représentative récolte. Dès que l'on dépasse l'écologie environnementale pour l'inclure dans une écologie sociale plus large, on retrouve le lien d'association et la démocratie associative. Il est donc intéressant de comprendre ce qui se joue dans la démocratie en lien avec les nouveaux questionnements environnementaux. Il est intéressant de comprendre comment la relation entre individus, entre collectifs, peut développer une citoyenneté qui rend les citoyens acteurs de la vitalité démocratique et du respect du bien commun environnemental.

E.5 Au contraire de la démocratie contributive

Dans un contexte où les crises sociales, économiques, environnementales et sanitaires, se succèdent, s'entremêlent et se superposent, la démocratie doit se nourrir de la force politique des citoyens qui contribuent collectivement à la vie démocratique et au respect des biens communs.

C'est ici que le concept de démocratie contributive peut être intéressant. La démocratie contributive peut apporter une vitalité démocratique afin de mettre en dialogue l'ensemble des institutions avec les formes de l'engagement citoyen. Pierre Mendès-France a ouvert la voie à l'analyse et à des perspectives : « *La démocratie ne consiste pas à mettre épisodiquement un bulletin dans une urne, à déléguer des pouvoirs à un ou plusieurs élus, puis à se désintéresser, s'abstenir, se taire pendant cinq ans. Elle est action continuelle du citoyen, non seulement dans les affaires de l'État, mais sur celle de la région, de la commune, de la coopérative, de l'association, de la profession. Si cette présence vigilante ne se fait pas sentir, les gouvernants (quels que soient les principes dont ils se recommandent), les corps organisés, les fonctionnaires, les élus, en butte aux pressions de toutes sortes de groupes, sont abandonnés à leurs propres faiblesses et bientôt cèdent soit aux tentations de l'arbitraire, soit aux routines et aux droits dit acquis. Le mouvement, le progrès ne sont possibles*

que si une démocratie généralisée dans tout le corps social imprime à la vie collective une jeunesse renouvelée. La démocratie n'est efficace que si elle existe partout et en tout temps »⁵⁰

La démocratie contributive c'est la façon dont les citoyens sont dans l'action, là où ils sont engagés, là où ils déploient leurs compétences et leurs expertises. Dans leur rôle d'actifs, ils délèguent plus leur pouvoir démocratique à des représentants, mais qu'ils honorent leur responsabilité en contribuant démocratiquement au respect du bien commun social et environnemental. Ils apportent du contenu au fonctionnement de la démocratie. Cela redonne un vrai rôle aux citoyens. Ils ne sont plus seulement là dans une démocratie représentative ou participative à donner un avis, à dire oui ou non. Il s'agit de jouir d'une capacité contributive, une capacité d'action dans le processus de décision. Le citoyen peut apporter bien plus que l'expression de son opinion.

E.6 Un engagement citoyen qui se développe dans un écosystème de réseaux

*"Il existe déjà sur tous les continents, en toutes les nations, des bouillonnements créatifs, une multitude d'initiatives locales dans le sens de la régénération économique, sociale, politique, cognitive. Mais tout ce qui devrait relier est dispersé, séparé, compartimenté. Ces initiatives ne se connaissent pas les unes et les autres, nulle administration ne les dénombre, nulle partie n'en prend connaissance, mais elles sont le levier du futur. "*⁵¹

Égard Morin a écrit cela en 2011, dans son ouvrage *La Voie : Pour l'avenir de l'humanité.*, il ne s'est pas forcément trompé, mais cette présente recherche montre qu'il existe des mises en réseau de ces initiatives et l'association Resolis par exemple participe à l'élaboration de ces réseaux.

Quand je vois l'ensemble des initiatives solidaires qui se créent, qui perdurent, qui se développent, qui essaient parfois ... je trouve que les associations ont une longueur d'avance sur leur capacité

⁵⁰ Pierre Mendès-France in *La République moderne : propositions*, Paris, Gallimard, collection « dées », 196

⁵¹ MORIN, Edgar. *La Voie: Pour l'avenir de l'humanité*. Fayard, 2011. p.23

à faire réseau, à faire collectif et également à mobiliser les réseaux, les ressources qu'offrent la mise en réseau »⁵².

Bien sûr l'appareil de l'État n'est pas le mieux placé pour mettre en avant l'essor d'une démocratie plus horizontale, mais d'autres formes de structures s'occupent de faire vivre les initiatives entre elles. Les réseaux sociaux et internet ont permis de franchir les frontières imposés par un territoire et par une hiérarchisation traditionnelle de souvenirs démocratiques.

"L'âge du réseau est en train d'esquisser une société où les valeurs comme l'horizontalité, la liberté des contributions, la justice sociale, la coopération et une architecture ouverte irriguent progressivement les nouvelles pratiques contemporaines."⁵³

Les réseaux sous toutes leurs formes, virtuelles ou physiques permettent de remettre en cause une domination traditionnelle amenée par une inspiration des formes de division du travail. Ils permettent de faire disparaître les freins à l'engagement citoyen engendrés par cette hiérarchisation et verticalité liée à la représentativité et d'amener les initiatives, au contraire de ce que dit Edgar Morin, à se relier entre elles, comme le montre un interviewé issu d'une association :

J'ai confiance en cette association là car il y a un réseau de producteurs qui est local parce qu'il y a un accès à vélo qui est possible, parce qu'on bosse avec la maison du vélo qui répare les vélos, on est une bande de gens qui réfléchissent ensemble, qui trouvent des solutions ensemble et donc dans ce cadre-là il peut se passer des crises et il y a une capacité de résilience qui est forte.

Comme l'explique Dominique Thierry et Philippe Kourilsky dans le compte rendu du colloque organisé par France Bénévolat « Passer d'engagements individuels à des projets collectifs est une étape indispensable, mais elle ne suffit pas¹⁷. Il est nécessaire de co-construire des écosystèmes locaux de solidarité avec tous les acteurs pertinents pour un thème d'action donné. De plus, cet écosystème a toutes chances d'être plus robuste, donc plus pérenne, plus efficace, plus visible et mieux valorisable. »

⁵² COLER Patricia, HENRY Marie-Catherine, LAVILLE Jean-Louis *et al.*, *Quel monde associatif demain ?* Érés, « L'innovation sociale en pratiques », 2021, ISBN : 9782749270425. DOI : 10.3917/eres.coler.2021.01. URL : <https://www.cairn.info/quel-monde-associatif-demain--9782749270425.htm> p. 21

⁵³ LEWIS, Elisa et SLITINE, Romain. *Le coup d'État citoyen : ces initiatives qui réinventent la démocratie*. La découverte, 2016. p.24

E.7 L'éco-système associatif : réseau propice à cet engagement contributif

« Une croissance permanente que favorise la forte augmentation de la participation des jeunes, +35 % en 8 ans, selon les enquêtes croisées de France Bénévolat Ile de France et de recherches solidarités »⁵⁴

Donc, il n'y a pas un désengagement associatif. Le désengagement se perçoit dans les relations des citoyens avec les élus, les collectivités locales et ces institutions qui portent en eux une supériorité en voulant asseoir une légitimité descendante et donc qui ne rentre pas en considération avec la recherche de relations citoyennes résonnantes et horizontales. L'État représenté par les collectivités locales n'a de cesse de déposséder les citoyens de leur pouvoir politique sur les action et projets réfléchis dans les démarches participatives.

Les citoyens se sentent plus en accord avec l'engagement bénévole car, cela est concret, la cause à défendre, le bien commun à développer est proche de l'action, du territoire et du réseau et s'inscrit dans un réseau qu'ils connaissent, auxquels ils appartiennent.

Les associations sont au cœur de l'action, elles sont au cœur de la citoyenneté et en même temps elles bénéficient d'une réflexivité offerte par la diversité du réseau associatif. Elles partagent des expériences et des initiatives entre structures et entre acteurs ce qui leur permet d'être efficace, rapide et de ne pas se retrouver dans une situation propre aux pouvoirs publics, à la bureaucratie qui comporte une routine chronophage, une lenteur d'exécution liées à la complexité du monde institutionnel.

La citoyenneté dans le monde associatif baigne dans un tissu relationnel, un tissu d'échange qui lui permet de correspondre à la définition de la citoyenneté. Cette participation civique se retrouve dans l'esprit d'association où le consensus entre les citoyens est recherché en vue de respecter le bien commun. Le bien commun, on le rappelle est ce bien partagé entre les individus d'une société. Il leur permet de créer des liens entre citoyens autour d'une réalité partagée par tous, qui contient des ressources sociales, économiques, politiques et environnementales. Comme le montre cet extrait d'entretien :

⁵⁴Ibid 102

Évidemment les valeurs de développement durable, etc C'est que c'est vraiment au sein des associations telles que la nôtre que tu peux agir, que tu peux en tout cas aller chercher la reconnaissance, que tu peux communiquer, penser. Ouais, c'est typiquement dans ces lieux là où nous c'est pareil et on accueille tout le monde. C'est ouvert venez, proposez-nous vos idées.

Nous l'avons montré, la crise environnementale et l'évolution du lien social nous amènent à essayer d'envisager et de comprendre ce qui peut se jouer au sein des associations environnementales et citoyennes. Ces dernières se développent dans un meilleur respect de la citoyenneté que l'ont fait le marché et les institutions propres à la démocratie représentative. Pour cela dans cette partie, nous allons analyser ce qui se met en scène dans ces nouvelles formes de relations entre citoyens. Des relations qui sont fortement nourries des réflexions environnementales, sociales et démocratiques qui émergent durant ce XXI^{ème} siècle.

E.8 La rationalité relationnelle

En sociologie, lorsqu'une recherche va dans une direction de la compréhension des relations entre les individus, il peut être enrichissant et précieux de s'inscrire dans le paradigme relationniste. Nous allons le voir, c'est Georg Simmel (1858-1918) qui est en quelque sorte le père fondateur de la sociologie relationnelle.

Simmel est le père fondateur d'une troisième voie en sociologie, qui se situe entre l'individualisme et l'holisme. Son paradigme repose sur les manières dont se constituent les réseaux, les rapports de relations. Pour lui, le social n'est pas dans l'individu ou dans la société, mais entre l'individu et son groupe ou entre plusieurs individus. Les relations sont au cœur de la sociologie plus que toute autre chose. « *En tant que principe régulateur du monde, nous devons partir de l'idée que tout se trouve dans un rapport quelconque avec tout, qu'entre chaque point du monde et chaque autre point il existe des forces et des relations mutuelles* »⁵⁵.

Simmel ne regarde toutefois pas les normes et les structures, mais les fils invisibles entre individus. Pour Simmel, les faits sociaux sont des relations et des interactions. Simmel, qui part donc des

⁵⁵ SIMMEL Georg cité par ANDENBERGHE, Frédéric. *La sociologie de Georg Simmel*. Paris : Édition la Découverte, 2001. p.29

relations, considère que les êtres humains sont dotés d'une conscience de soi et d'un a priori sur le fonctionnement du monde. Il postule également que parmi ces a priori, il y en a des sociologiques, qui permettent par exemple aux individus de déterminer le déroulement d'une interaction afin d'agir tel qu'il le faut, de manière normée. Le monde de Simmel est donc relationnel, il ignore la matière (statut, groupe, étiquette, etc). La sociologie est pour lui une affaire de relation et d'actions réciproques et ne doit pas être classificatoire.

Au sein de cette sociologie relationnelle, Simmel évoque le terme de *Vergesellschaftung* qui signifie « association ». Par « association », « *Simmel entend les processus d'interaction (Wechselwirkung) microsociologiques qui sont le creuset de la société.* »⁵⁶

Ce terme appui sur le fait que lorsque les individus font interaction, qu'ils s'engagent dans la relation, ils doivent avoir conscience que dans cette interaction ils participent à l'unité, à la conscience de faire société.

*« Il faut que l'individu sache qu'en agissant avec les autres, il détermine autant leurs actions qu'il est déterminé par elles, et qu'il ait conscience de former une unité d'ordre social. »*⁵⁷

Ce n'est pas l'association entendue comme cette structure respectant la loi 1901, mais cela se fait dans le sens de « *faire société* » ce qui se rapproche du terme « *d'associativité* » de Roger Sue.

« *L'associativité* » permet de mettre en avant ce qui fait le social pour Simmel, c'est-à-dire la relation au départ micro-sociale entre des individus au sein d'un espace public qui le permet. Dans cette étude, cet espace public nous le voyons est offert par les associations environnementales citoyennes où se joue de multiples relations sous l'égide de la citoyenneté. Nous pouvons donc nommer les relations entre individus au sein de ces associations, des relations citoyennes.

⁵⁶ Ibid p.43

⁵⁷ Ibid p.43

E.9 La relation citoyenne, une inspiration de la relation bénévole

Lorsque nous parlons de relation citoyenne, nous pouvons prendre appui sur la thèse de Bernard Petitgas qui a étudié l'engagement bénévole au sein d'une institution totale qui est la maison d'arrêt de Caen.

« Dans l'engagement bénévole, parce qu'on recherche l'autre, on trouve le lien. Parce qu'on trouve le lien on trouve du social. C'est tout le paradoxe et la beauté de l'engagement bénévole que de s'offrir ainsi à des inconnus non pas pour simplement connaître des liens de sociabilité mais pour se connaître soi-même et reconnaître l'autre »⁵⁸

Les travaux de Bernard Petitgas sur le concept de l'engagement et de la relation bénévole influencent cette présente étude et l'analyse de la relation citoyenne au sein des associations environnementales. L'intérêt de l'utilisation de cette étude est de rapprocher la réflexion sur la relation citoyenne avec celle de la relation bénévole. Bernard Petitgas définit cette dernière comme une relation d'un bénévole à un usager. Le contexte de sa recherche s'effectue dans un milieu mi-clos, c'est-à-dire que ce lieu est structuré afin que le monde social extérieur n'influence que faiblement les individus incarcérés, mais en même temps il n'est pas totalement hermétique à ce monde. Bernard Petitgas analyse l'influence que les bénévoles appartenant à des structures extérieures au milieu carcéral peuvent avoir sur la socialisation des prisonniers de la maison d'arrêt de Caen, *« une relation s'opère toujours dans un espace-temps, un lieu-moment, un ici-maintenant »⁵⁹*

La relation bénévole s'effectue entre un bénévole volontaire et un détenu, inscrivant donc cette relation dans une situation inégalitaire en termes d'attentes et de finalités. Au sein de ces relations, la dette va s'exprimer dans une relation inéquitable tant les aidés ne peuvent devenir aidant des bénévoles comme le montre Eric Gagnon dans l'ouvrage commun de la Revue du M.A.U.S.S qui questionne les associations, *« Le bénévolat a un caractère volontaire, et un caractère unilatéral, les bénéficiaires sont dans une situation de dette. »⁶⁰*

⁵⁸ PETITGAS, Bernard. *Engagement relationnel et bénévolat en milieu carcéral : du don et de la reconnaissance en institution totalisante*. 2017. Thèse de doctorat. Normandie Université. p.315

⁵⁹ Ibid. p.94

⁶⁰ GAGNON, Eric. *Cinq figures du lien social : De la forme de socialité associative. Contradictions du bénévolat*. Revue du MAUSS semestrielle, 1998, no 11, p.239

C'est pour cela qu'il est intéressant d'associer aux relations entre citoyens au sein des associations environnementales, le terme de relation citoyenne plutôt que de relation bénévole, tant le bien commun environnemental ne peut être aidé comme le serait un bénéficiaire d'un acte bénévole purement social analysé par Bernard Petitgas. Le bien commun environnemental qui est aujourd'hui en danger ne peut recevoir une assistance sociale directe. Il requiert plutôt que les citoyens s'accompagnent et s'entraident entre eux dans une relation horizontale et équitable afin d'obtenir des résultats bénéfiques sur le long terme. Ce qui se crée donc dans les relations citoyennes, c'est de l'entraide afin de faire vivre le collectif. Les interactions influencées par le caractère d'entraide dans la relation citoyenne que l'on retrouve dans les associations sont donc fortement moins impactées par un sentiment de dette. Les associations environnementales qui ont émergé au XXI^{ème} siècle permettent aux citoyens d'interagir au sein du collectif en se rapprochant de la figure de « l'entraïdant » défini par Eric Gagnon, « *C'est une figure nouvelle, propre à incarner la valeur, ou l'idéal d'égalité. L'entraïdant est celui qui participe à l'entraide, à un type de relation où tous les participants sont à la fois aidant et aidés, [...] il n'y a pas cette inégalité due au fait que l'aidé est redevable de l'aidant.* » ⁶¹.

Les individus dans ce siècle sont à la recherche de plus d'horizontalité et de résonance dans la relation avec autrui et avec le collectif. C'est pour cela qu'ils vont au sein des associations qui s'engagent dans la transition environnementale, partagent leurs compétences, leurs savoirs et leurs valeurs de manière plus réciproque et plus équitable, afin de rendre plus harmonieuse et homogène cette recherche du respect du bien commun.

E.10 La relation bénévole et la relation citoyenne toutes deux reconnaissent le citoyen

La relation citoyenne se situe dans une sphère plus large que la relation bénévole étudiée par Petitgas, cependant elle n'en est pas moins impactée par le poids d'une organisation verticale. Les perspectives citoyennes offertes par notre démocratie française peuvent faire perdre le sens de l'engagement citoyen aux individus. Ces derniers dans une recherche de lieu pour exprimer

⁶¹ Ibid p. 240

« l'associativité », vont être amenés à vouloir sortir de cette domination anxiogène imposée par un pouvoir vertical. Cette situation est comparable avec ce que propose Bernard Petitgas, où, dans l'univers carcéral, la relation bénévole n'est pas la structure relationnelle reconnue par l'institution dominante, car elle ne permet pas à cette institution totalisante de contrôler la socialisation des détenus, « *Une des caractéristiques de l'institution totalisante, cela a aussi été indiqué, est de ne pas laisser aux détenus le soin de participer à la création du sens donné à la vie collective et, par conséquent, à celle de leur identité, dans cette forme de socialisation spécifique et contraignante. Outre les apories et les contradictions déjà constatées à propos des injonctions paradoxales à l'autonomie et à la resocialisation demandées aux détenus, cela pose un autre problème : cette difficulté réflexive à accéder à une pluralité de sens, à propos des relations, polarise celles-ci en des postures de soumission ou de rébellion* »⁶².

Nous voyons donc que « l'associativité » et la recherche de relation citoyenne horizontale émergent tout comme dans l'étude de Petitgas, dans un environnement et un contexte anxiogène. Cependant, au sein de la société civile, l'engagement relationnel citoyen dans un contexte où la crise environnementale amène à questionner les institutions dominantes, peut devenir la référence principale à laquelle les citoyens vont adhérer.

La relation bénévole à l'extérieur des murs d'une prison peut devenir une des formes d'interactions qui modèlent la relation citoyenne, en s'inscrivant dans la profondeur de la citoyenneté. Bernard Petitgas évoque avec retenue les difficultés que peut rencontrer la relation bénévole hors des murs d'une institution totalisante, mais il contribue aussi de par une ouverture à nourrir notre réflexion de la relation citoyenne, « *Dès lors, il ne saurait être une opportunité de socialisation unique et pertinente pour qui vise un futur social, hors des murs, où il afficherait vite ses limites face à la plasticité des interactions demandées par la vie en société* » néanmoins dans « *le monde extérieur au contraire on y retrouve aussi de telles manifestations sociales au quotidien, mais elles sont comprises dans une richesse des interactions beaucoup plus étendues qu'en détention* »⁶³

Ce qui fait réseau, c'est la collaboration et l'agir collectif en respectant chaque histoire des associations. Ces dernières ont une éthique, des valeurs et un mode de pensée organisationnelle qui favorisent l'émergence du respect de la volonté générale et de l'agir collectif :

⁶² PETITGAS, Bernard. *Engagement relationnel et bénévolat en milieu carcéral : du don et de la reconnaissance en institution totalisante*. op. Cit. p. 132

⁶³ PETITGAS, Bernard. *Engagement relationnel et bénévolat en milieu carcéral : du don et de la reconnaissance en institution totalisante*. op. Cit. p.258-259

« Bien que composé de centaines d'associations ayant leur propre histoire, leur propre fonctionnement, leur projet associatif, celles-ci ont en commun d'agir collectivement dans l'intérêt général selon un double enjeu. D'une part institutionnelle, qui implique de donner sens au partage dans une forme d'espace public particulier au sein duquel se posent les objectifs de transformation. D'autre part, organisationnel, les associations faisant vivre une organisation du travail créatrice d'activités. »

« La politique publique doit reconnaître l'expertise propre des associations et permettre leur intégration dans les instances délibératives pour favoriser la co-construction de l'action publique et la co-production d'activités et services d'intérêt général » ⁶⁴

Ce n'est pas l'engagement des citoyens dans l'intérêt général qui est remis en cause mais c'est leur engagement dans l'investissement dans les politiques publiques. Les élus doivent prendre en compte le pouvoir associatif sur l'engagement citoyen, c'est lui le plus important, il y a une émulsion d'engagement qui se joue dans « l'associativité » c'est la collaboration qui est la clef. La collaboration se fait dans un réseau d'acteurs qui ont une socialisation, des envies, des expériences et des statuts différents ce qui peut permettre de réveiller le débat démocratique et le faire ensemble.

« Ainsi, au-delà du soutien nécessaire au développement de la vie associative et de l'inscription des associations dans les stratégies et de développement du territoire, les dynamiques locales ouvrent à un réenchancement de l'association comme outil d'organisation de la démocratie participative. Ce chemin nécessite émancipation, prise de risque, convergences et coopération, mais il peut conduire vers un avenir désirable. » ⁶⁵.

L'enjeu est donc de sortir du stéréotype relationnel entre les pouvoirs publics et les associations où le partenariat ne se passe que par l'aide matérielle avec des appels à projets, des subventions, mais au contraire le partenariat doit s'inscrire dans tout un système coopératif et d'accompagnement. Les associations sont au cœur de l'action quotidienne dans la réalité sociale. Cela leur donne une légitimité auprès des citoyens qui leur permet de favoriser un engagement citoyen autour de la

⁶⁴ COLER Patricia, HENRY Marie-Catherine, LAVILLE Jean-Louis *et al.*, *Quel monde associatif demain ?* Érés, « L'innovation sociale en pratiques », 2021, 7

ISBN : 9782749270425. DOI : 10.3917/eres.coler.2021.01. URL : <https://www.cairn.info/quel-monde-associatif-demain--9782749270425.html>p.151

⁶⁵ Ibid p.155

confiance et d'une proximité citoyenne. Les pouvoirs publics doivent jouir de cet atout associatif et bénéficier de cela. Et, en retour le monde associatif peut travailler avec la légitimité des pouvoirs publics dans le monde législatif, dans l'inscription des PLU, PLUI par exemple et de la représentation des instances législatives.

Comme évoqué plus haut, l'État n'ouvre pas au dialogue ou alors s'il le fait par exemple avec la convention citoyenne du climat, il ne fournit que des réponses qui sont en décalage avec les aspirations des citoyens. Les réponses ne peuvent pas être globalisées en fonction de leurs modes de vie, chacun doit prendre la parole pour raconter sa vie, ses actions, ses contradictions.

La cause démocratique doit aller de pair avec la transition écologique. Si on ne fait pas ce travail de fond démocratique, on va soit avoir un technocratisme écologique basé sur la taxation qui engendre de l'injustice sociale, soit cela amène à de l'inertie. On fermera les yeux sur la situation d'urgence écologique et un immobilisme va se mettre en place. On va attendre que les enjeux environnementaux dérèglent complètement nos modes de vie et nos Sociétés.

La vitalité, les relations citoyennes et la citoyenneté ne passent pas par des territoires cloisonnés entre eux. Ce qui ressort de mon enquête qualitative c'est que les collectivités et la structuration politique actuelle n'arrivent pas à faire réseau et donc n'arrivent pas à appréhender, à s'approprier l'espace de la citoyenneté active. Au contraire des associations, qui n'ont pas établi des murailles, des barrières avec les différents acteurs. Ce qui leur permet de rentrer en adéquation avec la structuration de nos sociétés actuelles qui se développent dans les réseaux. C'est bien cela qui est porteur de solutions, d'espoir et qui dépasse une verticalité institutionnelle et bridante.

« L'espace des libertés associatives constitue la meilleure école de la citoyenneté active » ⁶⁶

⁶⁶Ibid p .36

F - PARTIE 3 LES ECOSYSTEMES : IMPORTANT DANS LA RELATION CITOYENNE

F.1 L'atomisation des territoires locaux et nationaux dans un esprit cosmopolite

Les limites du local, du national et même de l'international deviennent de plus en plus flou avec l'accroissement de la mobilité dans nos sociétés modernes. Le territoire a dissipé ses frontières pour s'implanter dans un réseau de territoires au sein duquel les citoyens sont très mobiles et ne sont pas cantonnés à être dans une zone quadrillée. Ce qui peut poser la question de comment l'utilisateur peut s'impliquer démocratiquement dans une démocratie locale territorialisée alors que lui-même se déplace dans différents de territoires ?

Comme le montre Martin Vanier dans son ouvrage « Démocratie locale : changement d'horizon ? »

« L'électeur est appelé à se prononcer localement, pratiquement tous les deux ans (quatorze années électorales locales depuis 1984) mais dans ce foisonnement, rien n'est dit de la convergence des politiques publiques locales, et il ne sait que trop que son bulletin alimente une rivalité territoriale permanente que de concourir à la mise en place d'un même titre démocratique. [...] Ré-ouvrir l'horizon démocratique local ne consiste pas à désinvestir encore plus la scène électorale locale, mais bien à la réinvestir de nouveaux enjeux qui la traversent, y compris en invitant les non-résidents à peser sur des choix locaux »⁶⁷.

En imprégnant le local d'un esprit cosmopolite c'est l'ouverture d'esprits, d'horizons et d'innovations qui s'agrandit. C'est toute la création d'un écosystème qui se nourrit de relations réciproques entre endroits d'innovations démocratiques qui se développent. Communauté et territoires locaux ou nationaux ce n'est pas la même chose et lorsque l'on évoque la démocratie cela fait appel à des sentiments communs, des biens communs et des vies communes cosmopolites qui

⁶⁷VANIER, Martin. Démocratie locale : changement d'horizon?. *Esprit*, 2015, no 2, p. 116

sont partagés entre tous les citoyens du monde. Si le local agit en faveur de l'environnement c'est qu'il pense au niveau mondial, au niveau cosmopolite.

Ulrich Beck montre l'importance du cosmopolitisme dans le local, qui s'inspire d'une vision stoïcienne « *Celle-ci était essentiellement comprise comme unité politique, transcendant toutes les frontières des ethnies, des cultures, des religions, des classes dans l'esprit d'une égalité de principe, c'est à dire d'un « rooted cosmopolitanism », donc d'un cosmopolitisme enraciné et engagé au niveau local. »* ⁶⁸

Cette pensée de Ulrich Beck coïncide bien avec l'évocation d'un interviewé, de cet esprit cosmopolite qui se développe au sein des association

Il y a une fois où on avait la fête de la fin du ramadan, et c'était tellement incroyable, il y avait tous les habitants du quartier, qui étaient venus dans le restaurant , ils avaient mis pleins de décors maghrébines c'était magnifique, avec des loupiotes, des énormes panneaux et tout, et on avait fait des buffets, mais alors les gars-là , genre des buffets énormes de pâtisseries orientales et c'était genre ouh, et toutes les filles, tu avais des filles qui faisaient du henné, on avait pleins de stands et tout, il y avait des stands dans le restaurant et les filles elles faisaient carrément des pâtisseries orientales devant nous c'était genre la folie.

La localité qui avant l'essor de la mondialisation pouvait être synonyme d'un territoire cloîtré, renfermé sur lui-même, se retrouve dans une modernité voire une post-modernité à se mélanger avec les autres territoires. La localité ne peut s'affranchir des effets de la globalisation, des effets de l'ouverture sur d'autres localités. Cette dernière n'est plus encline à être rapprochée d'une notion territoriale qui est fermée sur elle-même.

"En effet, la source d'un problème local peut ne prendre sens que dans un territoire plus vaste par interrelation avec celui dont il est question ici. " ⁶⁹

Parler de démocratie locale ne peut donc plus se voir dans un territoire, mais plutôt dans des réseaux, qui se croisent et résonnent entre eux. Ces réseaux regroupent la mobilité, avec les déplacements, les échanges et accès à distances, les services et emplois qui se situent plus loin que le territoire d'habitation.

⁶⁸ BECK, Ulrich et DUTHOO, Aurélie. *Pouvoir et contre-pouvoir à l'ère de la mondialisation*. Paris : Aubier, 2003. p.89

⁶⁹ De la notion de territoire Yvon Pesqueux Dans *Prospective et stratégie* 2014/1-2 (Numéros 4-5), pages 55.

*" les territoires et les réseaux se rencontrent par des nœuds, dans des lieux : des cœurs de villes et leurs espaces publics, des gares.... "*⁷⁰

Ce n'est plus la commune et les élus d'une circonscription qui dominent démocratiquement le territoire, mais ce sont les réseaux qui s'imprègnent de plusieurs territoires, qui vont collaborer avec les citoyens venant d'une diversité de secteurs démographiques. Les collectivités locales et la démocratie représentative ont du mal à échanger en réseau de part une multiplicité institutionnelle qui ne favorise pas une communication efficiente et qui favorise une certaine inertie comme le montre un élu interviewé : *Le mille-feuille complique beaucoup les choses. C'est à dire qu'il y a la démocratie avec les habitants de la commune de la ville. Mais il y a la démocratie interne à la communauté de communes de la ville, il y a la démocratie dans le dialogue avec les autres élus, des autres strates des autres communautés de communes. En fait, on se retrouve dans une multitude de dialogue, de sphères de dialogue avec chacun son fonctionnement propre. Et qui peut être fortement parasité par les autres sphères. Et là, on se retrouve dans un jeu qui est très compliqué et qui n'est pas forcément sein, mais effectivement se retrouver à un moment. On est dans une négociation que je dis au pif, mais toi, t'es le service de l'État. Et là, on a envie d'être plus transparent vis à vis de la population. Si on met tous les documents sur internet ils vont mal le prendre.*

F.2 Le rôle ambivalent mais non moins crucial des associations

Le système institutionnel pourrait mieux fonctionner s'il y avait une meilleure articulation entre ces nouvelles formes d'expression démocratiques (délibératives, conventions...) et la structure démocratique représentative actuelle, à condition d'organiser les débats publics d'emblée dans le processus démocratique et législatif. La convention citoyenne pour le climat a été un exemple dans la possibilité de faire débat, dans l'investissement citoyen et de ce qui en est sorti. Le problème est que l'articulation ne s'est pas effectuée entre d'un côté le travail parlementaire et législatif et de l'autre les propositions d'actions et de projets portés par les citoyens de cette convention citoyenne pour le climat.

⁷⁰ VANIER, Martin. Démocratie locale : changement d'horizon ? *Esprit*, 2015, no 2, p.117

Le temps associatif et le temps de l'engagement s'emmènent dans la durée à long terme et ce cheminement rentre en conflit avec les pouvoirs publics qui sont dans une perspective court-termiste. Il y a un souci de temporalité comme l'explique ce membre fondateur d'un projet associatif

Voilà, on est un peu dans l'urgence aussi d'avoir des financements et on n'est pas du tout dans la même temporalité. Ils doivent en parler en commission, au conseil municipal. Et puis, et puis après, il y a un temps de vacances des élus dont on verra ça à la rentrée, alors que nous, la subvention on l'attendait depuis quelques mois déjà. Donc on n'est pas loin dans le même objectif d'urgence, pas la même une temporalité. On n'a pas d'eau, on savait dès le départ ou on savait aussi. On nous avait dit qu'ils allaient. Peut-être deux ans, plus de deux ans qu'on y est.

Il n'y a pas toute la structure démocratique à réinventer, il faut consolider et bâtir sur ce qui existe déjà. La démocratie est fragile, mais les associations peuvent être les bâtisseurs d'innovation dans un réseau.

Les associations avec leur expérience du terrain, le fait qu'elles ont un rôle ambivalent entre le politique et la politique doivent mettre à contribution ce rôle de vulgarisation, de partage de connaissances, d'initiatives et d'expériences pour donner du sens aux citoyens, sur leurs actions afin de leur faire prendre conscience qu'ils ont une citoyenneté active au quotidien.

L'influence des associations en dehors du cadre de la structure est à analyser et à comprendre. Le poids d'une association dans l'engagement citoyen sort du cadre de la structure et est transversale tant elle peut se diffuser dans la vie privée, dans la vie professionnelle. Dans les associations, les citoyens sont toujours actifs et cela sur un temps long.

« Quand je vois l'ensemble des initiatives solidaires qui se créent, qui perdurent, qui se développent, qui essaient parfois... je trouve que les associations ont une longueur d'avance sur leur capacité à faire réseau, à faire collectif et également à mobiliser les réseaux, les ressources qu'offre la mise en réseau. »⁷¹

⁷¹COLER Patricia, HENRY Marie-Catherine, LAVILLE Jean-Louis *et al.*, *Quel monde associatif demain ? Érés*, « L'innovation sociale en pratiques », 2021, 7
ISBN : 9782749270425. DOI : 10.3917/eres.coler.2021.01. URL : <https://www.cairn.info/quel-monde-associatif-demain--9782749270425.html> p.21

F.3 Les associations fondatrices des réseaux verticaux

Les réseaux qu'ils soient virtuels ou réels permettent de créer une cohésion, une collaboration et un cercle vertueux d'interaction qui construisent une intelligence collective. Il faut bien sûr au travers des réseaux numériques savoirs faire preuve de discernement et de convivialité.

« La généralisation constante des réseaux numériques fait exploser le nombre d'interactions qui se produisent à chaque instant, entre objets, équipements, personnes, informations, idées... Cela tisse un nombre encore plus réticulaire, vaste système complexe permettant le meilleur, une explosion de créativité, sans précédent, mais aussi le pire. »

Il faut que cette intelligence collective se matérialise dans le virtuel comme dans le réel pour qu'elle forme une dynamique vertueuse et pérenne.

Les associations s'inscrivent dans ces réseaux dynamiques, innovants où l'information circule sans obstacle de territoire car, elles s'adaptent rapidement, elles ne sont pas bloquées par tout un cadre institutionnel qui rigidifie et ralentit l'action. Les associations sont au cœur de l'activité citoyenne.

Les lieux où s'exercent ses formes de relations dans « le monde extérieur » sont plus vastes et cela peut être une opportunité dans un contexte où les nouvelles formes de liens sociaux amènent à une plus ample reconnaissance des singularités de chacun. La diversité des offres de lieu au sein de la société civile permet de reconnaître les envies de chacun, évitant de les frustrer dans leur « associativité ». Cette diversité permet de ne pas rendre les lieux de la société civile trop hermétiques. Les lieux de la société civile et notamment les associations en étant hétérogènes, favorisent le développement des motivations citoyennes dans la recherche du bien commun.

Une interviewé propose même que les personnes au chômage puissent comptabiliser leur temps au profit des associations en échange du réseau qui se crée :

Proposer à des personnes au chômage, en tout cas qu'il y ait une vraie volonté via pôle emploi, en disant voilà, il y a des associations qui peuvent vous accueillir, mais que ce soit intégré, comme peut être une recherche de travail, je n'en sais rien, mais parce que ça pourrait favoriser le fait de faire réseau, les personnes augmentent leur réseau. Du coup, elles augmentent leur réseau. Ça peut amener aussi à favoriser cette recherche d'emploi. En tous les cas ça peut favoriser le mieux-être.

Ces lieux, composantes précieuses de la société civile, se trouvent en dehors de la sphère privée où s'exercent des relations primaires entre membre d'une même famille, d'une même amitié avec qui ont construit des identités proches. Au sein des associations, les individus construits par cette socialisation primaire rencontrent des individus qui sont étrangers de leur sphère primaire. C'est pour cela que « *l'associativité* » en s'exerçant dans les associations rencontre le concept de don et notamment de don aux étrangers.

F.4 Le don aux étrangers, pierre angulaire des associations

La théorie du don se rattache à un sentiment de réciprocité dans la relation, le don amène à une réaction réciproque qui s'inscrit dans une temporalité dont l'issue ne peut être déterminée. « *Le don provoque des changements dans le temps, dans les relations, dans l'intérieur humain* »⁷². Il peut y avoir une réciprocité différée, « *un décalage entre le don et le contre don* ».⁷³

Selon Jacques T Godbout et Alain Caillé, « *La motivation de loin la plus importante qui ressort pour expliquer l'engagement dans l'action volontaire, c'est le fait qu'on a beaucoup reçu, et qu'on souhaite rendre un peu de ce que l'on a reçu : de sa famille, de son milieu, de « la vie en général* »⁷⁴.

Néanmoins, au sein des associations, nous rendons à des individus qui ne nous ont pas encore donné, ils sont étrangers à nos relations réciproques issues de la sphère primaire. Cette notion de don aux étrangers ne correspond pas ou dans une moindre mesure à ce que proposent les grandes institutions dominantes de notre société, « *Le don aux étrangers se définit parce qu'il n'est pas. Il n'est pas porté par des injonctions venant de l'État et n'appartient pas au domaine familial et amical de la sphère domestique* »⁷⁵.

Le don aux étrangers s'inscrit dans le postulat du don de Marcel Mauss, il n'a jamais été mis en lumière par le pouvoir économique institutionnel dominant et pourtant il offre des caractéristiques fortement intéressantes pour se rapprocher d'un respect du contrat social et d'une nouvelle

⁷²GODBOUT, Jacques.T. et CAILLÉ, Alain. *L'esprit du don*. Paris : La découverte, 1992. p.201

⁷³ Ibid p.199

⁷⁴ Ibid p.85

⁷⁵ PETITGAS, Bernard. *Engagement relationnel et bénévolat en milieu carcéral : du don et de la reconnaissance en institution totalisante*. op. Cit .p.316

perspective démocratique. La relation citoyenne peut s'inspirer de cette relation aux dons entre étrangers qui est aussi présente dans la relation bénévole, « *Le bénévolat s'applique au don entre étrangers, hors de la sphère des rapports primaires de la famille et de l'amitié. Le bénévolat fait circuler des choses entre inconnus, mais sans y appliquer le principe habituel qui régit la circulation des choses entre étrangers dans la société moderne : la recherche de l'équivalence monétaire sous forme de prix ou de salaire. C'est pourquoi nous disons que le bénévolat est un don, mais un don entre étrangers. Tout se passe comme si on y appliquait une partie des règles qui régissent la circulation des choses dans la sphère domestique, mais en dehors de cette sphère.* »⁷⁶.

F.5 La relation du don associatif en lien avec le désir d'associativité

L'histoire du postulat du don vient de Marcel Mauss, lorsqu'il a établi le concept de fait social total. Mauss met en évidence que le don n'est pas juste un échange simple, sans significations et sans impacts sur la société. Au contraire, il a une influence forte sur tout le fonctionnement de la société. Toutes les institutions religieuses, politiques, économiques, familiales, amicales sont impliquées par le don, ce qui en fait donc un fait social total.

Dans les sociétés archaïques, les sociétés que Mauss a étudiées, les rapports sociaux ne reposent pas sur le contrat ni le marché, mais sur le don. Les individus donnent et se donnent les uns aux autres, ce qui façonne les sociétés autour de ce fait social total. La triple obligation qui fonde le paradigme du don, « donner, recevoir, rendre, » permet à la société de jouir d'une forte stabilité, car les relations et rapports sociaux s'accomplissent dans la reconnaissance et la confiance.

Le don dans sa définition sociologique comme le précise Alain Caillé dans « *Don et association* » se met en place non pas dans un but utilitariste de recherche d'optimisation personnelle de ses biens et de sa personne, mais dans une ambition de « *créer, entretenir ou régénérer le lien social, le lien importe plus que le bien* »⁷⁷

Il y a une recherche d'intérêt dans une relation de don, mais ce n'est pas une maximisation d'intérêt sous l'esprit de l'homo œconomicus. C'est sous la pensée de l'homo donator qui n'est pas totalement désintéressé de sentiment que s'effectue le don. Jacques T. Godbout a mis en relation

⁷⁶ GODBOUT, Jacques T. *La sphère du don entre étrangers : le bénévolat et l'entraide*. in Traité des problèmes sociaux, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994, p. 981-994. <http://classiques.uqac.ca/>.

⁷⁷ CAILLÉ, Alain. *Don et association*. Revue du MAUSS, 1998, vol. 11, no 1, p.75

d'opposition l'homo donator avec l'homo œconomicus pour nous montrer que le don a son propre paradigme qui s'éloigne du paradigme économique et holiste.⁷⁸ Le secteur associatif a une architecture qui favorise l'hégémonie du paradigme du don.

Le principal argument que défend Jacques T. Godbout est que le don au contraire du marché s'inscrit dans la dette. Le postulat du don à sa propre dynamique, extérieure au marché et aux institutions étatiques. L'auteur veut montrer cela en établissant l'*homo donator*. Le postulat du don s'inscrit dans un modèle libertaire qui vise à valoriser la liberté des autres. L'*homo donator* est un esprit, un homme, un individu, un acteur en dette.

Le don par la dette n'est pas inscrit dans une liberté individuelle favorisant les intérêts particuliers que le marché pousse à faire éclore, ni dans ce que Alain Caillé nomme « *le principe de l'intérêt public et de la contrainte nécessaire à sa mise en œuvre* » qui caractérise le holisme de « *la sphère politico-administrative* ».⁷⁹ Le don se trouve entre ces deux paradigmes antinomiques et permet de mettre en place l'exercice des intérêts communs qui « *repose sur un principe de liberté et d'obligation étroitement mêlées* ». ⁸⁰

La dette peut aussi être négative, cela dépend du sens que les acteurs donnent au don. S'il n'y a pas d'équivalence, de possibilité de réciprocité dans le don et que chacun reçoit plus que ce qu'il ne donne, il y a un déséquilibre qui peut amener à des sentiments négatifs. Par exemple, certains sans abris refusent le don par humilité et conscience de ne pouvoir rendre autant. Le don dans cette situation se transforme en charité. Au sein de la dette marchande, c'est l'obligation d'équivalence qui est présente et donc une dette négative qui oblige à être redevable par un don semblable.

Au sein des associations, il n'y a pas ce sentiment de contrainte pure propre à la sphère marchande et politico-institutionnelle. Dans les lieux de la société civile, les individus ne sont pas contraints à s'engager dans un échange équivalent propre à la sphère marchande et politico-administrative, « *Là où l'obligation incite à s'acquitter d'une dette, là où l'intérêt marchand et instrumental pousse à sortir du registre de la dette en équilibrant à chaque instant les droits et les devoirs, les débits et les*

⁷⁸ GODBOUT, Jacques T. *Homo donator versus homo oeconomicus*. Finance Bien Commun, 2005, no 2, p. 38-46.

⁷⁹ CAILLÉ, Alain. *Don et association*. op. Cit. p.79

⁸⁰ Ibid. p.79

*crédits, le don et l'action associative incitent à entrer dans le cycle de la circulation de la dette qui lorsqu'ils fonctionnent bien, lorsque la confiance règne, créent un endettement mutuel positif »*⁸¹

Le don réduit le sentiment d'obligation, car le donneur et le receveur s'inscrivent dans une liberté qui amène à un contre don, qui ne sera cependant jamais équivalent au don premier. Ce don et contre don entretiennent donc la relation de dette.

L'efficacité du don dépend donc de son désintéressement, il n'y a pas d'obligation contractuelle à rendre, il y a une certaine liberté, « *Le don est réaliste parce qu'il y a un retour, mais pour qu'il y ait retour, il ne doit pas être fait pour cela* »⁸².

Néanmoins, cela ne fonctionne pas comme une délivrance à se défaire du lien comme l'on pourrait retrouver dans le marché, mais au contraire une liberté à renforcer le lien. Les individus donnent afin d'obtenir une relation plus libre. Comme le montre Godbout « *le don est un jeu constant entre liberté et obligation.* »⁸³. Plus on met en place ces rituels de donner, recevoir, rendre, qui marquent ce que Godbout nomme le « *vrai don* », plus le lien social est libre.⁸⁴

Le don permet de se retrouver, de mettre en place une situation relationnelle symbolique. Le don et le contre don vont apporter une signification à la relation entre citoyen au sein des associations.

Les relations entre citoyens au sein des associations citoyennes et environnementales qui s'inscrivent dans le paradigme du don vont permettre de créer une socialisation au sein de la société civile. Ces individus vont s'investir dans ces relations réciproques, c'est ce que nous retrouvons dans la théorie simmelienne où la coopération entre les individus va édifier la société. Ces acteurs de la société civile, en s'inscrivant dans le paradigme du don, vont rationaliser leurs comportements afin de pouvoir s'appropriier les codes sociaux présents dans la relation réciproque. Les citoyens en fonction de l'investissement et de la donation réciproque des autres individus vont dévoiler avec délicatesse leurs sentiments, leurs engagements afin de vérifier si la réciprocité est pertinente. Cet investissement résonnant entre citoyens va fonder la profondeur du collectif, comme le montre

⁸¹ Ibid p.79-80

⁸² GODBOUT, Jacques T. *Homo donator versus homo oeconomicus*. op.Cit p.168

⁸³ Ibid p.42

⁸⁴ Le « *vrai don* » c'est « *celui dont le sens n'est pas de se conformer à une convention sociale ou à une règle, mais d'exprimer le lien avec la personne* ». Lorsque les individus mettent en place ce « *vrai don* », ils franchissent le cap de l'obligation informelle permettant alors de renforcer les liens. Pour Godbout, le don permet alors de consolider les liens en mettant au goût du jour « *la spontanéité, la non-équivalence, la dette, l'incertitude.* », qui ne correspondent pas aux relations marchandes ni à celles influencées par la présence d'un état, d'une bureaucratie.

Bernard Petitgas, « *Le paradigme formel simmelien, [...] entraîne une projection de sens des individus sur leurs formes de leurs actions réciproques.* »⁸⁵. Ces projections de sens se retrouvent dans le collectif, dans une communauté, offrant de nouvelles perspectives de socialisation autour d'une signification commune.

Les associations offrent des perspectives de relations réciproques autour de significations communes. Elles contribuent à l'émergence d'un partage autour du bien commun environnemental. Les associations en respectant la philosophie du contrat social offrent aux individus l'opportunité de pouvoir s'investir intellectuellement, émotionnellement, psychologiquement dans des tâches et des missions collectives en respectant une ligne de conduite commune. Une interviewé du monde associatif vient compléter ses perspectives.

C'est comme ça que tu peux être aussi acteur, militant. Militant ce n'est pas juste déambuler avec une pancarte dans la rue. Il y a ça aussi mais pas que et je trouve que en faisant, c'est comme ça que tu transfères aussi tes valeurs, tes connaissances, ton énergie, tu transmets. Et c'est comme ça aussi ça peut faire tache d'huile, boule de neige. Après oui, oui, ça met du temps.

Les associations en se rapprochant d'un paradigme du don n'ont pas les mêmes caractéristiques que les institutions plus dépendantes des approches utilitaristes ou bureaucratiques. Elles permettent d'ouvrir des bulles de libertés aux individus afin qu'ils ne ressentent par le poids contraignant des institutions.

La rationalisation des actions autour de l'intérêt personnel s'efface dans les initiatives qui émergent au sein des associations citoyennes et environnementales. Cette rationalisation, Bernard Petitgas la précise avec la notion « *d'engagement relationnel.* », c'est-à-dire que les individus s'investissent dans la recherche de lien social. Ils vont s'ouvrir à la relation avec l'autre, ils vont sortir leur conscience, leurs sensations, de leur enveloppe personnelle afin de créer du sens ensemble. Cette signification commune offre aux citoyens la possibilité de jouir de relations naissantes qui s'inscriront profondément dans une socialisation secondaire mutuelle.

⁸⁵ PETITGAS, Bernard. *Engagement relationnel et bénévolat en milieu carcéral : du don et de la reconnaissance en institution totalisante.* op. Cit. p.141

Cette relation réciproque issue de la théorie simmelienne, lorsqu'elle est analysée dans le cadre de l'association, trouve sa connivence avec le paradigme du don.

F.6 La relation citoyenne au sein des associations qui respectent le bien commun environnemental

La citoyenneté aspire à une conscience collective. Le don associatif peut permettre l'entretien de cette conscience collective en offrant la possibilité de créer des relations où les citoyens vont s'engager dans les interactions avec des individus étrangers. Le don tout comme la citoyenneté participent à la reconnaissance de l'individu, à la reconnaissance du citoyen.

« Il ne saurait y avoir de reconnaissance en soi. Elle s'intègre dans l'interaction, dans le rapport à l'autre et se trouve être fondamentalement relationnelle »⁸⁶.

Dans les associations et notamment les associations qui orientent leurs actions autour des enjeux environnementaux, les citoyens par des engagements dans des activités communes autour d'un même but commun et par la reconnaissance des activités de chacun, peuvent contribuer à créer une forme de cohésion sociale. Lorsque le don et le contre don s'effectuent au sein de l'association, cela peut participer à une reconnaissance de l'engagement mutuel qui fait éclore la solidarité.

« Cette solidarité inter groupes témoigne de la reconnaissance de chacun à contribuer, par ses activités et la qualité de celle-ci, à la réalisation d'une fin commune et utile à la collectivité. L'individu qui est ainsi dans cette reconnaissance possède « une estime de soi »⁸⁷.

F.7 Une relation citoyenne qui peut s'enrichir d'une relation de don résonnante avec la nature

Les associations permettent d'offrir des lieux qui mettent en lumière « l'associativité » et le paradigme du don dans une recherche de valorisation de la citoyenneté. Cette philosophie s'éloigne fortement de l'esprit néolibéral qui valorise lui l'accumulation des intérêts individuels. Nous

⁸⁶ PETITGAS, Bernard. *Engagement relationnel et bénévolat en milieu carcéral : du don et de la reconnaissance en institution totalisante*. op. Cit. p. 229

⁸⁷ PETITGAS, Bernard. *Engagement relationnel et bénévolat en milieu carcéral : du don et de la reconnaissance en institution totalisante*. op. Cit. p.220

l'avons montré, c'est cet esprit qui a lui-même généré la crise environnementale en rompant notre relation de don et contre don avec la nature. Notre relation avec l'environnement naturel est devenue purement mercantile comme le montre Alain Caillé, « *l'émergence de l'esprit scientifique, a incité à ne plus voir dans les animaux que des machines, des machines insensibles ou à tout le moins inconscientes de leur douleur, et à retrancher le monde végétal de celui du vivant* ». ⁸⁸

C'est pour cela que la réédification d'une démocratie plus horizontale, plus respectueuse de l'environnement naturel et social des citoyens doit permettre, par l'intermédiaire des relations de don et contre don, de faire naître une résonance entre ces citoyens. Si les citoyens résonnent au sein d'un collectif homogène, alors ils seront plus en mesure de résonner en harmonie avec la nature.

« Comme l'ont montré les travaux du M.A.U.S.S , il est possible de repenser le rapport à la nature sous l'angle du don et du cycle vertueux du demander, recevoir et rendre. Reprise dans ces termes une ponction « durable » signifierait redonner autant que l'on prend et reconnaître la « nature » comme autant de sujet de don. » ⁸⁹

F.8 La relation résonnante avec les écosystèmes portés par les associations

En parlant de relation de résonance, nous pensons fortement à ce penseur et philosophe Hartmut Rosa. Cet auteur influencé par l'école de Francfort a établi le concept de résonance en réponse à son ouvrage « *Accélération : une critique sociale du temps* »⁹⁰. Un monde qui résonne sait attribuer un sens aux individus, aux composantes des sociétés qui ont des attributs intellectuels, affectifs et physiques différents, parfois antagonistes. Un monde qui résonne permet aux individus d'y trouver une signification à leur existence et à leur environnement social et naturel. « *Le lien social n'évolue pas à partir d'un socle prédéterminé de valeurs, de coutumes, de traditions ou d'histoires, par exemple mais plutôt à partir d'un type particulier de relations entre individus fondées sur l'écoute et la réponse.* » ⁹¹

⁸⁸ CAILLÉ Alain. *Que donne la nature ?* Cahiers jungiens de psychanalyse, vol. 152, no. 2, 2020. p.3

⁸⁹Ibid p.46

⁹⁰ La notion d'accélération permet de montrer comment au sein de nos sociétés modernes tout devient de plus en plus rapide, que ce soit en termes d'accélération technique mais aussi d'accélération des modes de vies, des structures sociales, institutionnelles, religieuses, politiques. Cela a pour conséquence de générer du stress et une sensation de manque de temps pour s'investir pleinement dans les activités, mais surtout une impossibilité de ralentir le rythme et de résonner avec son intérieur personnel ainsi que le monde social et naturel qui nous entoure.

ROSA, Hartmut. *Accélération. Une critique sociale du temps*. Lectures, les livres, 2010.

⁹¹ ROSA, Hartmut. *La société de l'écoute. La réceptivité comme essence du bien commun*. Revue du MAUSS, 2019, no 1, p.220

Cette pensée de Hartmut Rosa trouve donc sa résonance dans le raisonnement que nous livrons dans cette étude. « *L'associativité* » se renouvelle dans les relations de don et contre don. Les individus en voulant s'éloigner des institutions dominantes, traditionnelles et verticales, vont rechercher des interactions réciproques qui résonnent en eux. Ils vont s'investir grâce à l'appui des associations environnementales et citoyennes dans des relations de confiance qui respectent l'environnement social. Nous le voyons avec les revendications sociales et le désir « *d'associativité* », les citoyens ont besoin de retrouver une harmonie sociale et naturelle. « *Le façonnement commun du monde est l'instrument par lequel la société et l'espace public deviennent une « sphère de résonance » pour les citoyens, un monde qui « écoute et répond » à leurs désirs, valeurs et besoins et dans lesquels ils se reconnaissent* »⁹².

Ce concept de résonance s'établit sur trois axes :

- Un premier axe composé des relations dites horizontales qui font résonner les individus entre eux. Elles font naître des dialogues, des relations, des rapports réciproques.
- Un second qui est diagonal, qui inscrit les individus dans une relation au monde des choses matérielles (le travail, l'éducation, les loisirs, les services...)
- Un troisième axe vertical qui s'inscrit dans la relation de l'individu avec l'entité du monde, à tout ce qui concerne la vie dans son entièreté.

Avec ces trois axes, nous pouvons donc voir que les associations peuvent s'inscrire dans ces trois rapports notamment parce qu'elles participent à l'épanouissement, à l'élaboration, au respect du bien commun.

Pour Hartmut Rosa, le bien commun doit avant tout passer par une bonne résonance et une bonne écoute, dans un monde partagé.

« *La conception la plus prometteuse du bien commun réside dans l'idée d'une société capable de et disposée à faire de l'art d'écouter et de répondre au modèle dominant, de par son fonctionnement politique ou de sa relation* »⁹³

La relation résonnante au sein d'un écosystème porté par un réseau associatif peut permettre d'offrir aux citoyens individus la possibilité de rétablir les axes de résonance et notamment l'axe vertical de

⁹² Ibid. p.370-371

⁹³ Ibid. p.361

résonance. Nous l'avons montré, sa fréquence de résonance a été durement affaiblie par les sphères dominantes en provoquant des dissonances de plus en plus élevées avec le bien commun. La relation avec le monde naturel considéré comme bien commun a été mis à mal par des ambitions de croissance et d'exploitation de ressources. « *Ceux qui traitent l'environnement matériel (et surtout vivant), c'est à dire la nature, comme une simple ressource à exploiter, à traiter, à utiliser et à façonner de manière instrumentale, sont incapables d'éprouver cet environnement comme une sphère de résonance ou comme un autre vibrant, dans une relation réciproque, durable et sensible avec nous en tant qu'êtres.* ».⁹⁴

Les associations en adhérant à un écosystème convivialiste et cosmopolite résonnant permettent aux citoyens d'exprimer le désir d'associativité autour du paradigme du don afin de retrouver une résonance citoyenne et environnementale fortement plus horizontale que ce qu'offrent les institutions verticales. Alain Caillé en 2019⁹⁵ a esquissé un rapprochement entre le don et la résonance qui permet d'offrir des perspectives sur ce qui compose les relations citoyennes au sein des associations environnementales.

F.9 Le don associatif comme résonance à la crise environnementale

Les problématiques environnementales deviennent de plus en plus un fait social total au sens Maussien. Tout comme cette problématique devient transcendante dans les activités économiques, dans la vie publique et dans la vie privée, elle devient transcendante dans la responsabilité citoyenne. Ce fait social dans sa totalité touche les trois axes de résonance de Hartmut Rosa. La santé de la planète lorsqu'elle est abordée dans un principe de démocratie au sein de la société civile participe à former de nouveaux axes de résonances :

- « - un axe social (le type de relation que les gens nouent les uns avec les autres)
- un axe matériel (le type de relation qu'ils ont avec leur monde vécu commun)
- un axe existentiel (le type de relation qu'ils entretiennent avec le monde, l'histoire, la nature ou la vie comme totalité.) »⁹⁶

⁹⁴ Ibid p.371-372

⁹⁵ CAILLÉ, Alain. *Don et résonance. En écho à la sociologie de Hartmut Rosa. Vers une synthèse ?* Revue du MAUSS, 2019, no 1, p. 397-411.

⁹⁶ ROSA, Hartmut. *La société de l'écoute. La réceptivité comme essence de la bien commune* op. Cit. p.372

Ces trois axes permettent de faire résonner le bien commun démocratique. Cela permet aux citoyens de faire grandir un esprit collectif, résonnant et homogène. Ce collectif se construit dans des relations réciproques de don résonnant autour d'un bien commun. « *Le paradigme de la résonance nous dit mieux, plus clairement et plus sensiblement en quoi elle consiste, le paradigme du don comment il est possible d'y accéder.* »⁹⁷.

F.10 Un espace public plus en accord avec les aspirations démocratiques

Ce qui manque aux institutions, aux représentants du pouvoir représentatif c'est de faire prendre conscience aux citoyens qu'ils peuvent être acteurs de l'écosystème dans lesquels ils vivent et ne pas s'émanciper de leur environnement en déléguant leurs pouvoir politique aux élus.

Par exemple avec ce qu'on appelle le bénévolat nature, qui désigne toutes les actions bénévoles qui s'inscrivent dans la préservation du bien commun environnemental.

*« Elles permettent au citoyen de prendre conscience de ce qui l'entoure, de développer des compétences, d'acquérir une meilleure compréhension des enjeux liés à la préservation de l'environnement »*⁹⁸.

C'est ce qui manque aux collectivités locales et ce que portent les associations, c'est cette éducation à l'environnement et à la société qui passent par des actions concrètes, par une immersion du bénévole dans des enjeux à côté de chez lui, mais qui sont partagés par tous, chacun dans sa mesure d'impact. Cela participe à la prise de conscience que chaque citoyen est touché, à différente échelle par ces enjeux environnementaux et que chaque citoyen fait partie d'une cosmopolitisation environnementale et citoyenne.

⁹⁷ CAILLÉ *Don et résonance. En écho à la sociologie de Hartmut Rosa. Vers une synthèse ?* op. Cit. p.405

⁹⁸ AURILLAC, Michel et VERMANDE, François. *Alarme, citoyens!*. FeniXX, 1993. p . 112

F.11 Des réseaux qui favorisent le développement de relations de don résonnantes et horizontales

Dans le réseau, émerge un sentiment de citoyenneté et fait résonner la relation citoyenne. Les réseaux et relations peuvent se rejoindre pour créer et cimenter un engagement à long terme qui dans la représentativité peut s'avérer passif ou ponctuel. La situation des enjeux environnementaux fait que le bénévolat ponctuel, ne peut être de mise. On peut bien sûr être ponctuellement citoyen actif lorsqu'il faut par exemple aider dans ces situations urgentes comme des feux de forêts, des inondations mais cela peut amener à faire prendre conscience qu'il faut faire perdurer cet engagement. Il faut nourrir les relations citoyennes qui se sont créées ponctuellement dans l'urgence pour établir un réseau d'actions, un réseau d'acteurs pour permettre d'être plus résilient, d'être plus préparé aux situations similaires qui arriveront en lien avec les conséquences environnementales qui nous attendent. La résilience naît d'une relation créée, d'un réseau renforcé et d'un engagement à long terme. C'est ce que nous explique une interviewée en parlant du pouvoir positif des associations sur l'engagement citoyen :

Mais c'est aussi à ce niveau-là qu'on va peut-être du coup s'engager dans la vie citoyenne et être militant pour proposer une autre façon de travailler, de faire et de gérer une structure et pour essayer d'insuffler un peu de démocratie dans cet écosystème. Cela il faut le faire toute l'année. Là aussi, ce serait vraiment un bon moyen de le faire. Mais voilà, on manque du monde.

F.12 Des écosystèmes qui ouvrent à une contribution environnementale, cosmopolite et conviviale

Il y a un besoin de partage d'expériences dans une diversité de profils de citoyen dans nos espaces démocratiques. Cela peut permettre de comprendre ce que vit une personne dans d'autres territoires. La démocratie a besoin d'une diversité qui peut gommer nos biais et s'inscrire dans un écosystème cosmopolite qui favorise cela. Comme le dit Gustave Massiah en citant Miche Toga « Suivant la belle formule de Michel Toga, l'universel c'est le local moins les murs. [...] Il s'agit de redéfinir les articulations entre les échelles du local au mondial. La pandémie et le climat ont démontré que les principaux problèmes que rencontre l'humanité sont des problèmes mondiaux. L'unité se construit dans le respect des identités multiples »⁹⁹.

⁹⁹ Gustave Massiaf « Les premiers pas convivialiste » de la revue du MAUSS p. 49

Dans un écosystème cosmopolite, il y a une mise en relation avec des citoyens qui ont d'autres expériences, d'autres biais, d'autres motivations, mais qui ont le point commun de vouloir respecter le bien démocratique. Ce dernier doit lui-même respecter le bien commun environnemental pour ne pas risquer d'ébranler la vitalité démocratique et rentrer dans un esprit communautaire et autoritaire.

Le cosmopolitisme peut se retrouver bloqué par des cultures politiques nationalistes divergentes et c'est pour cela qu'il doit s'incarner dans un esprit convivialiste où les sociétés peuvent s'approprier les valeurs et apporter à leurs manières un équilibre positif et la pierre à l'édifice.

Bernard Farinelli dans la révolution de la proximité voyage au pays de l'utopie locale chap 12 proximité et démocratie cite Ivan Illich « Passer de la productivité, à la convivialité, c'est substituer à une valeur technique une valeur éthique ».

Un élu nous parle de cette convivialité qui serait une solution aux replis sur soi.

Premier réflexe, c'est de faire l'inverse. Je pense qu'il faut créer un monde de convivialité, de la production pour créer une envie. Il faut montrer que les horizons qu'on va créer vont améliorer les conditions de vies. Diminuer les inégalités passent par la transition.

*« Le convivialisme est un système de principes qui à défaut d'être universel doit être universalisable, le projet d'une société convivialiste ne doit pas se légitimer à partir d'une prétention à la vérité, mais à sa capacité à répondre mieux que le néolibéralisme aux aspirations individuelles et collectives et à la répartition des ressources naturelles et symboliques ».*¹⁰⁰

Les enjeux environnementaux pris dans les réseaux du monde associatif et d'une démocratie contributive peuvent porter ces principes convivialistes en redonnant le sens à l'humain et son interdépendance avec son environnement social et naturel, mais aussi en favorisant son épanouissement personnel qu'il peut mettre à profit dans la collaboration collective.

La relation citoyenne en se concrétisant de plus en plus dans un contexte d'enjeux environnementaux peut amener à faire se concrétiser la convivialité et le convivialisme.

« L'associativité » en reconnectant la relation citoyenne et le lien social peut petit à petit construire et asseoir l'esprit convivialiste qui ne peut s'épanouir dans une démocratie représentative appuyée

¹⁰⁰ GAUTHIER, François. Réguler l'hubris. Quelle hubris ? *Revue du MAUSS*, 2021, vol. 57, no 1, p. 53-59.

par un esprit néolibéral. La relation citoyenne résonnante peut amener à une société démocratique conviviale dans un esprit cosmopolite qui permet de créer un réseau qui dépasse les cadres territoriaux.

« En ce sens les réseaux, et internet le réseau des réseaux, sont des produits dérivés de l'associativité et de l'horizontalité croissante du lien social au sein de la société civile »¹⁰¹

¹⁰¹SUE, Roger. Le convivialisme est-il un associationnisme?. *Revue du MAUSS*, 2021, vol. 57, no 1, p. 145-149.
p.148

G - CONCLUSION

Il est difficile de terminer ce mémoire avec une réponse définitive aux questions de départ et aux interrogations qui sont nées tout au long de son développement. Savoir si les enjeux environnementaux peuvent influencer l'engagement citoyen est un questionnement qui a montré que toute une complexité et une diversité d'enjeux démocratiques viennent se greffer.

Nous sommes actuellement dans un contexte où les modes de vie qui se sont développés dans une société néolibérale durant le XX^{ème} siècle sont remis en cause par un changement climatique dont les conséquences sont encore minimes. Nous sommes tous membres d'un environnement qui détermine nos manières de vivre.

En 2019, en France et dans d'autres pays, nous avons vu à travers les mobilisations venant du peuple cette prise de conscience sur le fait que le progrès technique appuyé par le néolibéralisme n'offre pas de solutions pertinentes pour répondre aux changements climatiques. Cette prise de conscience s'est déployée dans « Les marches pour le climat », qui, à travers les villes, ont rassemblé des milliers de personnes. Un article du journal Le Monde a montré que le nombre de manifestants en France, le 21 septembre 2019, avait atteint un nombre supérieur à 150 000 manifestants, selon les organisateurs.¹⁰²

Cependant, si ces revendications ne trouvent pas de résonance dans le monde politique, le risque est celui d'un désengagement ou d'une radicalisation parmi les citoyens conscient d'une crise climatique. La radicalisation peut amener à des actions de plus en plus violentes afin de répondre à la violence d'un système dominant. Les citoyens pourraient être amenés à prendre la voie du militantisme radical. C'est pour cela que les associations sont des lieux précieux pour permettre aux citoyens de structurer leurs engagements et leurs actions. Ils peuvent s'investir dans des formes d'actions plus pacifiques et plus appropriées à la recherche de don et de résonance entre le monde social et la biosphère. Tout comme les citoyens, bons nombres d'associations qui émergent dans ce siècle cherchent à s'adapter aux nouvelles aspirations citoyennes et aux nouveaux bouleversements climatiques.

¹⁰² Le Monde avec AFP (Agence France Presse), publié le 21 septembre 2019
https://www.lemonde.fr/planete/article/2019/09/21/marche-pour-le-climat-confusion-et-lacrymogenes-a-paris-rassemblements-pacifiques-ailleurs_6012564_3244.html

Pierre Rabhi a écrit dans le « Manifeste pour la terre et l'humanisme »¹ : « Un nombre considérable de mouvement, d'associations, de groupements d'individus qui ne sont pour la plupart pas reliés les uns aux autres, se créent aux quatre coins de la France et du monde, venant grossir la masse des personnes et des organisations qui, depuis des décennies déjà, se sont engagées dans des démarches écologiques et sociales. »

Les associations qui proposent des activités reliant le social et l'environnement sont jeunes et dynamiques. Dans ces lieux, les citoyens trouvent une organisation démocratique qui leur permet de redynamiser le lien social et les relations sociales. Les associations accompagnent les citoyens dans leur prise de conscience, dans leur envie d'être les modificateurs d'un système qui s'épuise et qui éreinte le monde social et le monde naturel.

Les citoyens, en contribuant à faire vivre la démocratie, créent un collectif qui se rassemble autour d'une intelligence collaborative. La mobilisation citoyenne ne s'est pas forcément effritée mais elle a besoin d'avancer main dans la main avec la sphère démocratique administrative et institutionnelle en retrouvant une confiance.

Pour cela il faut donner les clefs au citoyens « invisibles », comme le dit Pierre Rosanvallon, c'est à dire qui n'essaient pas de briller sur la scène médiatique mais qui veulent simplement favoriser l'échange et le partage, ils ne sont pas dans la réaction mais dans la contribution.

La démocratie contributive plus mobilisante que la démocratie participative, permet aux citoyens de nouer un réseau, un écosystème qui rentre dans une logique d'action. Le citoyen n'est plus un maillon passif du résultat d'une action, il est acteur et contributeur d'une action dont il a le contrôle sur le résultat en le rendant collectif. La démocratie contributive permet de mobiliser dans le faire ensemble, de contribuer à la sérénité du bien commun en partageant son expérience dans une diversité de citoyen qui s'homogénéise. Un point qui peut être important est de revenir aux valeurs de l'éducation populaire afin de permettre au plus grand nombre de citoyens de pouvoir résonner avec le bien commun démocratique et environnemental.

La sensibilisation passe par la participation des citoyens, cet acte démocratique permet d'ouvrir à la participation civique tant elle fait émerger des arguments, des idées et des comportements venant

des citoyens qui s'ouvrent à différents points de vue, à des connaissances auxquelles ils n'avaient pas accès. Ces citoyens ont besoin de ressources pour participer à la vie démocratique collective de manière harmonieuse et être sensibilisé aux enjeux du XXIème siècle qui sont fortement liés aux questions environnementales mais dont découlent d'autres enjeux tout aussi importants (économiques, sociaux, éthiques...).

La sensibilisation rencontre les principes de solidarité, d'échange, de réciprocité qui motivent les citoyens à se mobiliser afin de créer un collectif qui contribue à l'épanouissement de la démocratie. Ils prennent conscience des enjeux et du fait que l'État, les collectivités territoriales ne peuvent pas tout accomplir. La sensibilisation permet de mettre en marche une conscience citoyenne, sociale et écologique, tout en essayant de ne pas imposer des actions et des objectifs mais en laissant le citoyen en situation d'autonomie. Il faut respecter le rythme de chacun. La sensibilisation peut s'effectuer dans des réseaux et notamment par l'intermédiaire des réseaux sociaux.

Dans cette présente recherche, l'utilisation des réseaux sociaux par les citoyens, dans l'objectif de rechercher de nouvelles formes de relations sociales, n'a que très brièvement été analysée. Il serait donc intéressant d'étudier ce phénomène afin de comprendre comment peut vivre la citoyenneté au sein des réseaux sociaux dans un contexte d'urgence climatique, comme le propose Eric Dacheux¹⁰³.

A l'issue de cette recherche, nous voyons bien qu'il y a une citoyenneté qui se réinvente dans des relations qui s'effectuent au sein des réseaux et des écosystèmes. De multiples innovations démocratiques émergent ici et là et rentrent en résonance entre elles dans un esprit cosmopolite. La démocratie française notamment est remise en question par des actions sur le devant de la scène mais il y a aussi une révolution de fond qui se développe et qui s'exprime principalement dans des réseaux associatifs.

Les associations offrent des lieux où la citoyenneté peut s'exprimer totalement, dans un collectif qui respecte les singularités de chacun. Au contraire des institutions françaises dominantes, les associations orientent le désir « *d'associativité* » des citoyens, en proposant une démocratie participative, délibérative et contributive qui résonne plus fortement, avec un engagement relationnel citoyen conviviale et cosmopolite.

¹⁰³ DACHEUX, Éric. *La connexion numérique ne favorise pas la délibération, elle menace la démocratie*. Terminal. Technologie de l'information, culture & société, 2020, no 128.

Les associations, de par leurs expertises, accompagnent les citoyens dans leur désir de renouer avec un lien social plus horizontal, en articulant les relations de don qui résonnent entre les citoyens et la nature.

La relation du don avec la nature permet donc de reconnaître sa valeur intrinsèque, mais aussi son pouvoir d'influence sur les activités humaines. Si, la relation de don avec la nature est reconnue par les citoyens alors la citoyenneté peut s'exercer en résonance avec un environnement serein et plus respectueux de tous les membres de la biosphère. La résonance serait ainsi une réponse à la logique de croissance et d'accélération sociale du temps caractéristique de la modernité et un vecteur de lien social, de résilience, voire de transformation de la société. Le prisme sociologique de la résonance peut être considéré comme une nouvelle base des engagements d'aujourd'hui, permettant d'en cerner les échelles individuelles et collectives à partir desquelles ils peuvent se déployer dans toute leur diversité.¹⁰⁴ Recréer du sens dans la société c'est aussi résonner et apprécier le don et permettre de rendre la transition environnementale et le futur désirables.

Pour rendre ce futur désirable, nous voyons que la réponse ne peut pas seulement venir des responsables politiques et de la démocratie représentative. D'autres formes de démocraties et de citoyenneté doivent être emparées, le citoyen doit être synonyme d'actifs, de porteurs d'innovations. Les nouvelles formes démocratiques ne peuvent plus se cantonner à des « démocraties de laboratoire ». Il est important qu'elles légitiment leur place dans le système démocratique dominant actuel afin d'offrir aux citoyens des écosystèmes qui résonnent avec les enjeux du XXI^{ème} siècle et notamment les enjeux environnementaux qui prennent de plus en plus d'ampleur à mesure que l'inertie du système dominant fait valoir sa stérilité à prendre en compte ces enjeux.

Nous le voyons les citoyens expriment leur citoyenneté dans des actions, des pensées qui ont besoin d'être accompagnées par des structures dont l'expertise et l'organisation sont implantées en profondeur. C'est pour cela que s'inscrire dans un écosystème où les acteurs de la société civile fonctionnent en réseaux, peut permettre aux citoyens de faire résonner leur associativité.

À la manière d'un chef d'orchestre, ces écosystèmes sont là pour accompagner les citoyens dans la création d'une relation citoyenne. Cette harmonie citoyenne, peut permettre aux individus de pouvoir sentir une résonance citoyenne qui reconnaît les qualités de chacun et qui permet de créer

¹⁰⁴Les Français sur le fil de l'engagement p . 113

une musique, une partition qui peuvent permettre d'être entendues par la société et par la nature qui a tant besoin qu'on l'écoute en retour.

H - BIBLIOGRAPHIE

I - LIVRES :

- ANDENBERGHE, Frédéric. *La sociologie de Georg Simmel*. Paris, Édition la Découverte, 2001.
- AURILLAC, Michel et VERMANDE, François. *Alarme, citoyens!*. FeniXX, 1993
- BARBIER, René. *La recherche action*. Paris, Anthropos, 1996.
- BECK, Ulrich et DUTHOO, Aurélie. *Pouvoir et contre-pouvoir à l'ère de la mondialisation*. Paris : Aubier, 2003
- BECK Ulrich , *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, trad. de l'allemand par L. Bernardi. Paris, Aubier, 2001, 521 p.
- BLANCHET, Alain et GOTMAN, Anne. *L'enquête et ses méthodes, L'entretien*. Collection Armand Colin, 2007.
- BOURG, D. et WHITESIDE, K. *Vers une démocratie écologique*. Le Seuil, 2019,
- CAILLÉ Alain. *Anthropologie du don*. La découverte, 2020.
- CHEVALLIER, Jacques. *Économie sociale et société civile*. Paris, 1986
- COLER Patricia, HENRY Marie-Catherine, LAVILLE Jean-Louis et al., *Quel monde associatif demain ? Érès, « L'innovation sociale en pratiques »*, 2021,

- COTTIN-MARX, Simon. *Sociologie du monde associatif*. La Découverte, 2019.
- FARINELLI, Bernard. *La révolution de la proximité. Voyage au pays de l'utopie*, Paris, Libre et solidaire, 2015.
- GODBOUT, Jacques et CAILLÉ, Alain. *L'esprit du don*. Paris, La découverte, 1992.
- HADAS-LEBEL, Raphaël. *Les 101 mots de la démocratie française*. Odile Jacob, 2002.
- HANS Jonas, *Le principe de Responsabilité*, Allemagne, 1979
- KOURILSKY, Philippe. *De la science et de la démocratie*. Odile Jacob, 2019.
- LAVILLE, Jean-Louis et SAINSAULIEU, Renaud. *L'association : sociologie et économie*. Fayard/Pluriel, 2013.
- MASSIAH, Gustave. Les premiers pas convivialistes. *Revue du MAUSS*, 2021, vol. 57, no 1, p. 47-52
- La revue du M.A.U.S.S (1998). *Une seule solution, l'association ? Socio-économie du fait associatif*. La Découverte, Paris, 1998.
- MAUSS, Marcel. *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*. PUF, Quadrige Grands textes, 2007.
- Mendès-France, Pierre in *La République moderne : propositions*, Paris, Gallimard, collection « dées », 196
- MINOT, Didier. *Des associations citoyennes pour demain*. Éditions Charles Léopold Mayer, Paris, 2013.
- MONTESQUIEU, Œuvres complètes, vol. II, *De l'Esprit des lois*, Livre XIV, Chapitre II « Combien les 7 hommes sont différents dans les divers climats », Éditions Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade), 1951.

- MONTESQUIEU, Œuvres complètes, vol. II, *De l'Esprit des lois*, Livre XIV, Chapitre X « *Des lois qui ont 9 rapports à la sobriété des peuples* », Éditions Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade), 1951
- MORIN, Edgar. *La Voie: Pour l'avenir de l'humanité*. Fayard, 2011.
- PIROTTE, Gautier. *La notion de société civile*. La Découverte, 2010.
- RENOUEUX, Xavier. *Petit manuel de désobéissance civile : à l'usage de ceux qui veulent vraiment changer le monde*. Syllepse, 2009.
- ROSA, Hartmut. *Accélération. Une critique sociale du temps*. Lectures, les livres, 2010.
- ROSANVALLON, Pierre. *Penser le populisme*. La Vie des idées, 2011. vol. 27.
- ROSANVALLON, « Le souci du long terme », in Dominique Bourg et Alain Papaux, *Vers une société sobre et désirable*, puf, 2010
- ROUSSEAU, Jean-Jacques. *Du Contrat social*. dir. Pierre Burgelin. Paris : Garnier-Flammarion, 1966.
- SOULE, Bastien *Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales*. Recherches qualitatives, 2022, vol. 27, no 1, p. 127-140.
- SUE, Roger. *Le spectre totalitaire*. Paris, Éditions Les Liens qui Libèrent, 2020.
- SUE, Roger. *La contre-société*. Éditions Les Liens qui libèrent, 2016.
- SCHNAPPER, Dominique et BACHELIER, Christian. *Qu'est-ce que la citoyenneté ?* Paris, Gallimard, 2000.
- THIERRY Dominique *Ces bénévoles, constructeurs de démocratie contributive !* L'harmattan 18/06/2020

- TCHERNONOG, Viviane. *Le paysage associatif français*. Dalloz/juris Paris/Lyon, 2007.
- TOCQUEVILLE, A. *De la démocratie en Amérique II* (1840). Paris : Les Éditions Gallimard, 1992. Collection : Bibliothèque de la Pléiade (tome I: pp. 507 à 1193).
- VANIER, Martin. *Démocratie locale : changement d'horizon?*. Esprit, 2015, no 2, p. 116

I.1 Thèses :

- PETITGAS, Bernard. *Engagement relationnel et bénévolat en milieu carcéral : du don et de la reconnaissance en institution totalisante*. Thèse de doctorat, Normandie Université, 2017.

J - ARTICLES :

- CAILLÉ, Alain. *Don et association*. Revue du MAUSS, 1998, vol. 11, no 1, p.75-83.
- CAILLÉ Alain. *Que donne la nature ?* Cahiers jungiens de psychanalyse, vol. 152, no. 2, 2020, pp. 81-90.
- CAILLÉ, Alain. *Don et résonance. En écho à la sociologie de Hartmut Rosa. Vers une synthèse ?* Revue du MAUSS, 2019, no 1, p. 397-411.

- CHANIAL, Philippe. *La délicate essence de la démocratie : Solidarité, don et association: De quelques questions de doctrine et de définition*. Revue du MAUSS semestrielle, 1998, no 11, p. 28-43.
- CHANIAL, Philippe. « *La nature donne-t-elle pour de bon ? L'éthique de la Terre vue du don* ». Revue du MAUSS, vol. 42, no. 2, 2013, p.83-96.
- DACHEUX, Éric. *La connexion numérique ne favorise pas la délibération, elle menace la démocratie*. Terminal. Technologie de l'information, culture & société, 2020, no 128.
- Les Grands Dossiers des sciences humaines. *Démocratie*. 2021/03 (N° 62), Éditions Sciences Humaines Démocratie - Grands Dossiers n°62 (scienceshumaines.com)
- GAGNON, Eric. *Cinq figures du lien social : De la forme de socialité associative. Contradictions du bénévolat*. Revue du MAUSS semestrielle, 1998, no 11, p. 237-249.
- GARRIC, A. *Convention citoyenne pour le climat : l'occasion manquée du projet de loi de finances*. Le Monde, octobre 2020. https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/10/22/convention-citoyenne-pour-le-climat-l-occasion-manquee-du-projet-de-loi-de-finances_6056959_823448.html
- GODBOUT, Jacques T. *Homo donator versus homo oeconomicus*. Finance Bien Commun, 2005, no 2, p. 38-46.
- GODBOUT. Jacques T. *La sphère du don entre étrangers : le bénévolat et l'entraide*. in *Traité des problèmes sociaux*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994, p. 981-994.
- JUAN S. *La « socio-anthropologie » : champ, paradigme ou discipline ?* . Bulletin de méthodologie sociologique. Bulletin of sociological methodology. 1 juillet 2005. n°87, p. 61-79.
- Les Grands Dossiers des sciences humaines. *Démocratie*. 2021/03 (N° 62), Éditions Sciences Humaines.

- Le Monde avec AFP (Agence France Presse), publié le 21 septembre 2019
https://www.lemonde.fr/planete/article/2019/09/21/marche-pour-le-climat-confusion-et-lacrymogenes-a-paris-rassemblements-pacifiques-ailleurs_6012564_3244.html
- LETOURNEAU, Alain. *Remarques sur le journalisme et la presse au regard de la discussion dans l'espace public*, in BRUNET, P.-J., *L'Éthique dans la société de l'information*, Québec/Paris, Presses de l'université Laval/L'Harmattan, 2001. p. 47-71.
- PASQUIER, Sylvain. *Les associations ou l'expression politique d'une sociabilité urbaine : De la forme de socialité associative. Contradictions du bénévolat*. Revue du MAUSS semestrielle, 1998, no 11, p. 250-262.
- PITSEYS, John. *Démocratie et citoyenneté*. Dossiers du CRISP, vol. 88, no. 1, 2017, p. 9-113.
- ROSANVALLON, Pierre. *Penser le populisme*. La Vie des idées, 2011, vol. 27.
- ROSA, Hartmut. *La société de l'écoute. La réceptivité comme essence du bien commun*. Revue du MAUSS, 2019, no 1, p. 361-395.
- ROUSSEAU Dominique. *Qu'appelle-t-on institutions démocratiques ?* Jean-Vincent Holeindre éd., La Démocratie. Histoire, théories, pratiques. Éditions Sciences Humaines, 2010, p. 57-64.
- SAWICKI Frederic. *Les temps de l'engagement. À propos de l'institutionnalisation d'une association de défense de l'environnement*. in Jacques Lagroye (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, « Socio-histoires », 2003, p.123-146.

K - RAPPORTS :

- Rapport du GIEC de 2014. :https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/02/SYR_AR5_FINAL_full_fr.pdf